LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5420 - JEUDI 10 MARS 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PLUS DE 200 AFFAIRES SERONT TRAITÉES DURANT LA PROCHAINE SESSION CRIMINELLE

Le procès des 48 terroristes dont Droudkel en mai

Lire en page 5

EN VUE DE REDRESSER LES COURS DU PÉTROLE

L'Algérie appuie l'initiative saoudo-russe

Lire en page 4

Abdelmalek Sellal à Annaba

CAP SUR L'EXPORTATION

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba, au cours de laquelle il a procédé à l'inauguration et au lancement de projets socioéconomiques. Accompagné de plusieurs ministres, il a entamé sa visite à partir de l'aéroport Rabah-Bitat, où il a inaugué la nouvelle aérogare mise en service avant la fin de l'année 2015. Vitrine de la métropole de l'Est algérien, cette infrastructure, lancée en 2007 et ayant nécessité un montant de 3,76 milliards de dinars pour sa réalisation, traite 700 000 passagers par an à travers les dessertes nationales et internationales.

Lire en page 3



LES RAISONS DE LA COLÈRE DES MAROCAINS

MOGHERINI DOUCHE LES ESPOIRS DE M6

C'est une véritable douche froide que vient de subir le royaume du Maroc qui espérait un fléchissement de la politique européenne sur le Sahara occidental. La Haute représentante de l'Union européenne (UE) aux affaires étrangères et à la politique de sécurité, Federica Mogherini, vient d'infliger aux soutiens du Maroc et au pays de sa majesté un véritable camouflet. Lire en page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SÉCURITÉ SOCIAL

Près de 400.000 travailleurs non-salariés régularisés depuis 2015

PRÈS DE 400.000 TRAVAILLEURS non-salariés ont régularisé leur situation auprès de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) depuis la mise en oeuvre de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015 . C'est ce qu'a fait savoir hier le directeur général de cette Caisse, Chawki Acheuk-Youcef. « Près de 400.000 travailleurs non-salariés débiteurs de cotisations ont régularisé leur situation auprès de la CASNOS, permettant à la caisse de recouvrer 41,6 milliards de dinars dans le cadre de la LFC 2015 ", a déclaré Acheuk-Youcef cité par l'APS. Le même responsable a ajouté que "120.000 nouveaux affiliés ont été également enregistrés dans le cadre de la mise en oeuvre de la LFC 2015".

M. Acheuk-youcef a expliqué que cette opération permet aux non-salariés de payer leurs cotisations de l'année en cours et de bénéficier d'un échéancier de paiement pour la mise à jour de leur cotisation antérieure et de l'exonération de majoration et de pénalité de retard.Ces résultats ont été également réalisés grâce aux différentes mesures prises, notamment les opérations de sensibilisation et la réorganisation de la Caisse à travers l'instauration des directions de wilayas, en remplacement du système des directions régionales, permettant de mieux de se rapprocher des assurés et l'ouverture de 131 nouvelles structures rapprochant la CASNOS de ses assurés, rappelle-t-on.M. Acheuk-Youcef a fait savoir que le potentiel actuel des non-salariés est estimé à 3 millions de personnes exerçant pour leur propre compte, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, ainsi que les professions libérales.

S. N.

APRÈS AVOIR ANNULÉ LE RASSEMBLEMENT PRÉVU, HIER, À ALGER

Les adjoints de l'éducation en grève le 15 mars

Les adjoints de l'éducation qui ont procédé à l'annulation du rassemblement prévu, hier, à Alger, appellent à une grève nationale mardi prochain, pour pousser la tutelle à contenter leurs revendications.



Cette décision a été prise par le comité national des adjoints de l'éducation, affilié à l'union nationale des personnels de l'éducation et de formation (UNPEF), qui s'est réuni, samedi passé, à Alger. « Nous avons annulé le rassemblement prévu, hier, et on a décidé d'organiser le 15 du mois en cours une grève nationale, accompagnée d'un rassemblement national devant l'annexe du ministère de l'Education nationale à Ruisseau », lit-t-on dans un communiqué rendu public par ledit comité. Ce dernier a tenu à mettre l'accent sur la nécessité de prendre en charge toutes les revendications soulevées par cette catégorie, afin de « consacrer le principe d'égalité entre tous les travailleurs du secteur ». Lors de cette réunion le comité a dénoncé la politique de « fuite en avant » exercée par la tutelle dans la prise en charge des doléances des adjoints de l'éducation. Le comité en question s'est félicité de la grande mobilisation des adjoints de l'éducation qui ont été nombreux à prendre part aux rassemblements de protestation tenus le 17 février dernier devant les directions de l'éducation, à l'échelle nationale. Cette organisation syndicale n'omet pas d'afficher sa satisfaction des engagements pris par la tutelle qui leur a promis de prendre en charge une partie des revendications des adjoints de l'éducation. Le comité affirme à ce propos que le ministère de l'Education s'est engagé à organiser des concours de promotion au profit du personnel dans les postes en voie d'extinction, notamment ceux des catégories 7 et 8. Pour ce qui est de la catégorie 7, la tutelle a organisé le mois de janvier dernier un concours de promotion auquel ont participé 4 443 candidats, dont 4 303 ont été admis. Concernant la catégorie 8, le ministère de l'Education s'est engagé à organiser un concours pour les adjoints principaux de l'éducation, après l'obtention d'une autorisation spéciale du gouvernement, lequel tarde à donner son aval. Il a été décidé également selon la même source, l'application de l'article 84 bis 6 concernant la promotion des adjoints de l'éducation dans les postes de conseiller de l'éducation principal durant l'année 2016 pour 1 000 postes, ainsi que l'ouverture d'un nombre considérable de postes au cours de l'année 2017 ». Le comité en question réitère son attachement aux dossiers restés en suspens. Il réclame à cet effet la nécessité de généraliser la circulaire 003, et la circulaire 415 du 2 février 2016, qui concerne le grade de superviseur de l'éducation, et ce en revalorisant l'expérience professionnelle sur la base de 10 ans et de 20 ans afin de prétendre au grade de conseiller de l'éducation. Les adjoints de l'éducation exigent également « la création de nouveaux postes pour les conseillers de l'éducation et les conseillers formateurs de l'éducation ». Il demande également la promotion de tous les conseillers de l'éducation au grade du conseiller principal de l'éducation.

Lynda Louifi

APRÈS RENAULT, PEUGEOT ET BIENTÔT VOLKSWAGEN

L'industrie mécanique prend une place de choix

LA PRÉFÉRENCE de Peugeot pour le Maroc, après celle de Renault qui a fait grincer des dents en Algérie, n'est plus qu'un mauvais souvenir. En effet, la tendance semble s'inverser aujourd'hui mais au profit de l'Algérie. La firme automobile allemande Volkswagen devrait bientôt construire une usine en Algérie. Le terrain a déjà été acheté dans la région de Relizane. Une délégation du groupe allemand en visite en Algérie depuis quelques jours, où elle a rencontré le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb et les responsables de Sovac, distributeur exclusif de la marque allemande en Algérie est venue confirmer l'information fuitée depuis quelques semaines. Il faut dire que les discussions durent depuis une année. Cette prochaine usine nécessite un investissement de 170 millions d'euros. Elle devrait être dotée d'une capacité de production de 100 000 voitures par an à partir de 2022. Les modèles concernés sont la Polo classique, la Skoda Octavia et le pick-up Amarok. Plus de 5 000 emplois directs et indirects seraient concernés. Mais pourquoi avoir choisi l'Algérie pour installer sa deuxième usine sur le continent (après celle qui existe déjà en Afrique du Sud) ? L'Algérie offre à l'inverse du Maroc des avantages fiscaux aux constructeurs automobiles. Renault et Peugeot en ont profité et Volkswagen compte bien en bénéficier aussi.

Le groupe allemand est déjà présent en Algérie à travers son représentant la Sovac, entreprise chargée de l'importation et de la distribution depuis 1999. Le marché algérien est donc déjà familier de la marque, puisqu'elle compte plus de 80 concessionnaires sur tout le territoire. Elle a plus de succès qu'au Maroc, puisque, à en croire les chiffres relayés par Sovac ,reste deuxième derrière Renault Algérie. A l'échelle du continent, le Maroc concentre 7 % des demandes, contre 16 % pour l'Algérie. Et la demande algérienne s'accroît beaucoup plus ,puisque entre 2005 et 2013, elle a gagné 7 points, contre seulement 1 point pour le Maroc. En termes de chiffres : 339 000 ventes de voitures neuves ont été enregistrées en 2014 en Algérie, contre 122 000 au Maroc pour la même année. L'Algérie compte une usine Renault depuis un peu plus d'un an, implanté à l'ouest du pays avec une production annuelle de 70.000 véhicules mais attend l'installation prochaine de Peugeot. Le concessionnaire Sovac reste en deuxième position derrière Renault Algérie. Si, en 2015, les constructeurs français, Renault sont en tête et s'octroient les plus grandes parts du marché automobile, sur la durée, les marques du géant allemand grignotent du terrain. L'Algérie est le deuxième marché automobile du continent et pourrait très bien en devenir le premier. L'industrie mécanique commence à s'étoffer au fur et à mesure. D'autres marques, à l'instar du sud-coréen Hyundai, s'apprêtent à leur tour de construire des voitures en Algérie.

Hocine Adryen

ABDELMALEK SELLAL À ANNABA :

«Il faut désormais penser à exporter»

Le premier ministre, Abdelmalek Sellal, a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba au cours de laquelle il a procédé à l'inauguration et au lancement des projets socio-économiques.



Accompagné de plusieurs ministres de son gouvernement, il a entamé sa visite de travail à partir de l'aéroport Rabah Bitat, inaugurant la nouvelle aérogare mise ne service avant la fin de l'année 2015. Vitrine de la métropole de l'Est algérien, cette infrastructure, lancée en 2007 et ayant nécessite un montant de 3,76 milliards de dinars pour sa réalisation, traite 700.000 passagers par an à travers les dessertes nationales et internationales.

S'enquérant des commodités et équipements installées au niveau de la nouvelle aérogare, le premier ministre a demandé aux responsables concernés de réfléchir sur les éventuelles possibilités d'utilisation de l'ancienne aérogare.

Cette dernière peut servir pour les vols vers les lieux saints de l'islam et pour l'exportation de produits algériens à l'étranger. Abdelmalek Sellal dira : «Il faut désormais penser à l'exportation de nos produits qui sont devenus compétitifs et oublier un peu l'importation».

Le premier ministre s'est ensuite rendu dans la commune d'El Hadjar où il a visité une exploitation agricole privée de 380 hectares spécialisée dans la production de tomate industrielle et des céréales. Cette exploitation agricole compte lancer un projet d'élevage bovin et projette de construire une retenue d'eau de 10.000 mètres cubes. Sur place et réagissant à un exposé sur la situation du secteur de l'agriculture en ce qui concerne la production de lait de vache dans la wilaya qu'il a jugée insuffisante et faible, Abdelmalek Sellal a estimé que le rendement de lait par vache, soit six litres, ne reflète pas les capacités et les potentialités locales. Dans la commune d'Ain Berda plus précisément à la localité de Koudiat Merah, ex Mighrane, le premier ministre a inauguré une station de stockage des céréales, relevant du Groupe privé Benamor.

Dotée d'une flotte de 100 camions, cette infrastructure agricole dispose d'une capacité de stockage de 50.000 tonnes de centrales emploie 180 personnes à titre permanent. Le premier ministre s'est déplacé, par ailleurs, au complexe sidérurgique d'El Hadjar ou il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réfection du haut fourneau numéro deux (HF2) , qui forme avec les deux aciéries à oxygène et l'aciérie électrique , la zone chaude à l'origine de la production de l'acier qui sera transformé dans les laminoirs relevant des filières des produits longs et plats. Le haut fourneau numéro deux va redémarrer en mai prochain, selon les explications fournies au premier ministre qui a insisté sur la nécessite de la consolidation de la stabilité sociale et le développement du dialogue entre les partenaires lorsqu'il s'est adressé aux délègues syndicaux venus l'accueillir et lui souhaiter la bienvenue. « Les arrêts de travail doivent laisser place au dialogue pour le règlement des conflits sociaux", a-t-il souligné, faisant savoir, à ce propos, que l'Etat a dépensé un milliard de dollars pour la rappropriation du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

Le premier ministre a pris connaissance sur place du projet de la ligne ferroviaire Annaba – Djebel Onk (Tébessa)chargée de l'acheminement du minerai de fer au complexe sidérurgique d'El Hadjar et du minerai de phosphate au port de Annaba. Outre le renouvellement des voies, ce projet consiste en la modernisation des équipements de sécurité, l'installation de la traction électrique et l'extension de l'électrification de la ligne jusqu' à Djebel Onk. La nouvelle gare routière est l'autre réalisation inaugurée par le premier ministre, Abdelmalek Sellal. Implantée à la cite du 1er mai (El Bouni) sur la route nationale 44 Annaba –Berrahal , cette infrastructure de transport, baptisée du nom du défunt wali de Annaba , Mohamed Mounib Sendid , comprend 32 quais pour autobus inter wilaya, 8 quais pour autobus urbains et 130 places pour taxis inter wilaya ainsi que d'autres commodités. Le lancement des travaux de la nouvelle gare maritime et la remise des clés de logements AADL à hauteur de la cité El-Kalitoussa, dans la commune de Berrahal, à titre symbolique pour des souscripteurs du programme 2001-2002 ont été les deux autres étapes de la visite, à Annaba, du premier ministre sous un ciel pluvieux.

Nabil Chaoui

LES RAISONS DE LA COLÈRE DES MAROCAINS

Mme Mogherini douche les espoirs du roi

C'EST UNE véritable douche froide que vient de subir le royaume du Maroc qui espérait un fléchissement de la politique européenne sur le Sahara occidental.

La Haute représentante de l'Union européenne (UE) aux affaires étrangères et à la politique de sécurité, Federica Mogherini, vient d'infliger aux soutiens du Maroc et au pays de sa majesté un véritable camouflet. Hier, elle a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, soulignant que le Sahara occidental «est un territoire non autonome, éligible à l'autodétermination» : «Le Sahara occidental est un territoire non autonome. Les principes fondamentaux applicables aux territoires non autonomes sont fixés par l'article 73 de la charte des Nations unies» qui accorde à ces territoires un «droit inaliénable à l'autodétermination», a écrit la chef de la diplomatie de l'UE dans sa réponse à l'eurodéputé Miguel Viegas, qui s'inquiétait des conséquences de l'annulation de l'accord agricole UE- Maroc. Selon elle, l'UE soutient pleinement les efforts du SG de l'ONU, Ban Ki-moon, pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Le 16 octobre 1975, la Cour internationale de justice a rendu l'avis consultatif qui lui avait été demandé sur le Sahara occidental par l'Assemblée générale de l'ONU portant sur la question de savoir si le Sahara occidental (Rio de Oro et Sakia el Hamra) était, au moment de sa colonisation par le royaume d'Espagne, «un territoire sans maître» (terra nullius). La Cour internationale de justice a également relevé dans son avis que le Sahara occidental avait, avec le royaume du Maroc et avec l'ensemble mauritanien des liens juridiques, mais que les éléments et renseignements portés à sa connaissance «n'établissaient l'existence d'aucun lien de souveraineté entre le Sahara occidental, d'une part, et le royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien, d'autre part».

Elle a ainsi affirmé qu'elle «n'avait pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514» de l'Assemblée générale de l'ONU, du 14 décembre 1960, sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés. Dans sa dernière résolution, l'ONU a déploré l'exécution de la marche annoncée par le roi du Maroc et a demandé au Maroc «le retrait immédiat du territoire du Sahara occidental» de tous les participants à ladite marche. En outre, il a été convenu que les pouvoirs et responsabilités du royaume d'Espagne, en tant que puissance administrative du Sahara occidental, seraient transférés à une administration tripartite temporaire. Entre-temps, un conflit armé entre le Maroc, la Mauritanie et le Front Polisario avait éclaté au Sahara occidental.

Dans sa résolution 34/37 du 21 novembre 1979 sur la question du Sahara occidental, l'Assemblée générale de l'ONU a réaffirmé «le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance» et s'est félicitée de l'accord de paix conclu entre la Mauritanie et le Front Polisario. Elle a en outre vivement déploré «l'aggravation de la situation découlant de la persistance de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et de l'extension de cette occupation au territoire récemment évacué par la Mauritanie».

Elle a demandé au Maroc de s'engager lui aussi dans la dynamique de la paix et, à cet effet, elle a recommandé que le Front Polisario, «représentant du peuple du Sahara occidental» participe pleinement à toute recherche d'une solution politique juste et définitive de la question. Aujourd'hui, la plus grande partie du territoire du Sahara occidental est contrôlée par le Maroc, alors que le Front Polisario contrôle une portion de moindre taille et très peu peuplée, à l'est du territoire. Le territoire contrôlé par le Polisario est séparé de celui contrôlé par le Maroc par un mur de sable construit par ce dernier et surveillé par l'armée marocaine. Un nombre important des réfugiés originaires du Sahara occidental vivent dans des camps administrés par le Front Polisario, situés à Tindouf en Algérie et récemment visités par le SG de l'ONU Ban Ki-moon.

Dans son compte rendu le tribunal européen, dans son article 241, considère notamment que la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental «n'est reconnue ni par l'Union et ses États membres ni, plus généralement, par l'ONU», et qu'il n'y a aucun mandat international susceptible de justifier la présence marocaine sur ce territoire. Le Conseil, dans le cadre de l'examen de tous les éléments pertinents du cas d'espèce en vue de l'exercice de son large pouvoir d'appréciation concernant la conclusion, ou non, d'un accord avec le Maroc susceptible de s'appliquer également au Sahara occidental, «devait s'assurer lui-même qu'il n'existait pas d'indices d'une exploitation des ressources naturelles du territoire du Sahara occidental sous contrôle marocain, susceptible de se faire au détriment de ses habitants et de porter atteinte à leurs droits fondamentaux».

Il ne saurait se limiter à considérer qu'il incombe au Maroc d'assurer qu'aucune exploitation de cette nature n'a lieu. La décision du Conseil du 8 mars 2012, concernant la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le Maroc relatif aux mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche, établissant une association entre les communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Royaume du Maroc d'autre part, «est annulée en ce qu'elle approuve l'application dudit accord au Sahara occidental». Le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne supporteront chacun leurs propres dépens ainsi que ceux exposés par le Front populaire pour la libération de la Sakia el-Hamra et de Rio de 0ro (Front Polisario) lit-on encore.

H. A.

LES COURS DU PÉTROLE REMONTENT À 40 DOLLARS

De bon augure pour l'économie nationale ?

LE PAYS est dans l'attente d'une forte initiative pour booster l'économie nationale. La nouvelle politique économique annoncée par le Premier ministre Sellal pour le mois d'avril prochain saura-t-elle atténuer les souffrances annoncées de la population ? Jusqu'où les cours du pétrole vont-ils progresser et atteindre un niveau appréciable ? Si aujourd'hui la barre des 40 dollars a été franchie, la question qui se pose est l'hypothèse d'un maintien durable à ce niveau. Un pétrole à 40 dollars le baril peut, à la limite, permettre au gouvernement de souffler un peu.
Il faut dire que la fiscalité pétrolière compte pour plus de la moitié du budget de l'Etat. Les cours du baril de brut de référence algérien, le Sahara Blend, ont perdu 47 % en 2015 sur un an, s'établissant à 38,59 dollars le baril contre 45,30 dollars en novembre, soit une baisse de 6,71 dollars dans l'intervalle d'un mois, selon les données de l'OPEP.
Les prévisions de croissance annoncées devraient atteindre un peu plus de 3 % en 2015 et à peine 3,5 % en 2016, puis rester à ce niveau jusqu'en 2017. Si ce taux fait rêver de nombreux pays, il est très largement insuffisant pour endiguer le chômage qui pointe désormais à 11,3 %, soit un point de plus que l'année 2014. Il y a quelques mois, le gouvernement avait annoncé qu'il visait, d'ici quelques années, les 7% de croissance, une annonce désormais considérée comme farfelue. La situation actuelle du pays met également en évidence le fait que malgré une très grande richesse accumulée ces dix dernières années en raison du prix très élevé des hydrocarbures (plus de 800 milliards de dollars) la fragilité économique perdure.
Aujourd'hui grâce à ses ressources, l'État est riche, très riche même ; il figure dans le top 15 des pays détenant les plus grandes réserves de change avec plus 152 milliards de dollars. Mais cette richesse est trompeuse, même si les autorités algériennes ne cessent d'affirmer que l'Algérie est hors de danger grâce à son matelas financier.
A moyen terme, si le pays poursuit sur ce chemin économique et que les prix du pétrole restent très bas, il est presque évident que des turbulences risquent de voir le jour. Alors que des investissements massifs peuvent et doivent être consentis dans les technologies des télécommunications, dans la recherche, dans l'innovation, ces secteurs peinent à sortir de leur léthargie malgré les capacités financières du pays.
L'État cherche officiellement à favoriser l'émergence d'une croissance économique durable, sans pour autant mettre en adéquation paroles et actes. Les produits de première nécessité ont connu, depuis quelques mois, des augmentations en cascade, à commencer par les transports (voyageurs et marchandises). Quel intérêt a le gouvernement à travestir la vérité et à mal communiquer sur la situation financière du pays? Le président Bouteflika a même « tancé» le gouvernement à deux reprises au cours du dernier semestre 2015, du fait qu'il n'a pas su dit la vérité au peuple au sujet de l'ampleur de la crise économique qui prend en otage le pays.

H. A.

EN VUE DE REDRESSER LES COURS PÉTROLIERS

L'Algérie appuie l'initiative saoudo-russe

L'Algérie souscrit à la décision récente de l'Arabie saoudite et de la Russie de geler la production, et participera à la prochaine réunion prévue entre producteurs OPEP et hors-OPEP, a déclaré, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Saleh Khebri.



« L'Algérie souscrit à toutes les décisions qui permettent de redonner la stabilité au marché pétrolier. Même s'il n'est pas suffisant, le gel est un premier pas puisqu'il permet aux deux des plus grands producteurs (Arabie saoudite et Russie) de s'asseoir à la même table et de discuter dans l'intérêt des pays producteurs» , a indiqué M. Khebri à des journalistes en marge du 6ème Salon d'équipements et services pétroliers (Napec).
« Nous souscrivons à cette démarche et nous participerons à la réunion (OPEP et hors-OPEP) dès que la date sera arrêtée» , a avancé le ministre, ajoutant que la date de cette réunion n'a pas encore été fixée contrairement à ce qui avait été rapporté par des médias selon lesquels la réunion allait se tenir le 20 mars. A la question de savoir si l'Algérie réduirait sa production en cas de décision prise dans ce sens lors de cette prochaine réunion, M. Khebri a affirmé qu'elle optenait pour une telle décision si le gel ne suffisait pas, rappelant que l'Algérie a déjà appelé à une baisse de l'offre pour soutenir les cours.» Nous avons déjà appelé à réduire la production, et le gel est un premier pas important. Et s'il (le gel) ne sera pas suffisant, nous aboutirons à une réduction» , a-t-il dit. Plus de 400 exposants algériens et étrangers participent au Salon international des pétroliers NAPEC, qui se déroule depuis avant-hier à Alger. La 6e édition de NAPEC (North African Petroleum Exhibition & Conférences) intervient dans une conjoncture mondiale marquée par la tendance baissière des cours du pétrole et l'émergence de nouvelles sources d'énergie.
Selon Petroleum Industry Communication, l'organisateur de cette manifestation, le NAPEC vient à point nommé pour les différentes firmes et entreprises en quête perpétuelle de nouveaux marchés et de technologies nouvelles permettant la réduction des dépenses et l'amélioration de la production dans des durées de plus en plus courtes.
« Il vient ainsi leur offrir l'occasion de réduire l'impact de la crise du pétrole sur leur rendement en faisant de bonnes affaires au NAPEC. « .La qualité des sociétés présentes, dont plus de 200 sont des sociétés étrangères, présente une opportunité idéale pour des mises en relation d'affaires, de signatures de partenariats et de conclusions de contrats dans cette rencontre qui réunit les pétroliers et leurs fournisseurs, selon les organisateurs. Ils ajoutent que cet évènement permet aussi l'échange d'expérience et facilite le contact direct entre les compagnies pétrolières et leurs fournisseurs, « ce qui accroît l'intérêt des professionnels du secteur pour cette manifestation en ces temps d'instabilité du marché mondial « .

M. Z.

BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE DEPUIS L'ÉTÉ 2014

Les hydrocarbures non conventionnels à l'origine de la crise

LE DÉVELOPPEMENT des hydrocarbures non conventionnels est à l'origine de la baisse des cours du pétrole depuis l'été 2014, selon le président des stratégiques et des politiques énergétiques, Francis Perrin. Au-delà des facteurs géopolitiques et de la récession économique mondiale, le directeur de la rédaction de la lettre Gaz Africa a affirmé hier que le développement du pétrole non conventionnel est la principale cause de la chute des cours de l'or noir.
« Il y a eu un excédent de l'offre mondiale sur le marché créé par les Etats-Unis et le Canada qui produisent des quantités importantes de pétrole de schiste, en tirant ainsi la production mondiale à la hausse» , a-t-il expliqué hier lors d'une conférence, en marge du Salon de l'énergie NAPEC (North African Petroleum Exhibition et conferences) qui se tient à Alger. Quoique fortement contesté, l'industrie du schiste n'est pas en déclin, selon cet expert international qui assure que l'Industrie non conventionnelle n'est pas morte, notamment au Etats-Unis où il y a des projets de fond pour développer davantage le pétrole et le gaz de schiste. Aussi, il a recommandé aux pays producteurs de prendre cela en ligne de compte pour mieux se préparer aux fluctuations récurrentes des prix sur le marché pétrolier. « Les pays producteurs Opep et non- Opep ne devraient pas parier sur la mort du non conventionnel. Il est important pour ces pays d'intégrer cette donne dans leur stratégie» , a-t-il recommandé. Francis Perrin a admis qu'il y a des Etats qui émettent des réserves par rapport au développement de ces ressources non conventionnelles, telle l'Allemagne. Il a également cité la France qui rejette carrément cette technique en interdisant, par des textes de lois, le recours à la fracturation hydrique pour extraire le gaz de schiste. Néanmoins, cette diversité dans l'attitude des différents Etats par rapport au développement de ces ressources n'empêche pas l'avancée rapide de cette technologie qui continue de progresser « en modifiant le classement traditionnel des pays détenteurs des réserves mondiales» . Il a cité, à ce titre, le Venezuela qui, « grâce à ses réserves en gaz de schiste, a devancé l'Arabie Saoudite qui a toujours été en tête des pays en matière de réserves gazières» .
Egalement, les Etat-Unis qui sont parvenus à réduire leur forte dépendance pétrolière qui est passée de 60 % en 2005 à 20 % actuellement. « En 2025, il est fort probable que ce pays se transforme en exportateur de pétrole net» , a-t-il prédit. L'expert international a expliqué qu'il existe actuellement trois pays clés qui ont une production d'hydrocarbures non conventionnels. « Ces trois seuls pays au monde détenteurs de cette nouvelle technologie sont les Etats-Unis, le Canada et le Venezuela» , a-t-il indiqué. Il a évoqué, par ailleurs, certains pays qui ont commencé à développer cette énergie, telle la Chine qui s'est lancée dans le développement du gaz de schiste et l'Argentine dans le pétrole et le gaz de schiste. Mais aussi, l'Arabie saoudite, l'Algérie, le Maroc et l'Europe, notamment le Royaume-Uni. Pour sa part, l'ex-ministre des Ressources en eau, Abdelmadjid Attar, a souligné les profondes mutations ayant marqué le marché des hydrocarbures depuis septembre 2011. « Le marché pétrolier n'a jamais été aussi incertain.
Toutes les crises pétrolières qui ont précédé étaient liées à des raisons géopolitiques ou économiques (l'offre et la demande), mais depuis 2011 les prix n'obéissent plus aux mêmes facteurs ni aux mêmes acteurs» , a-t-il fait constater. Pour l'ancien ministre, l'Opep n'arrive plus à influencer le marché comme elle le faisait auparavant pour des raisons strictement « politiques» . Il a prévenu que l'Algérie, à l'instar de nombreux pays pétroliers et gaziers, aura juste de quoi satisfaire le marché interne. « D'autant qu'on est en phase de devenir le pays le plus énergétivore de la Méditerranée. Nos réserves en pétrole et en gaz pourraient juste nous suffire» , a-t-il prévenu. Le problème, pour l'ancien ministre, c'est que l'Algérie dépend à plus de 90 % des recettes d'hydrocarbures générées par les exportations. Quant aux réserves de l'Algérie, il a répondu qu'» il ne suffit pas d'en avoir. Encore faut-il avoir les moyens pour s'en servir» . A propos des réserves nationales en énergies non conventionnelles, Il a affirmé que le pays ne dispose pas des techniques nécessaires pour développer la production du gaz de schiste ou celle des renouvelables.

Z. M.

PLUS DE 200 AFFAIRES SERONT TRAITÉES DURANT LA PROCHAINE SESSION CRIMINELLE

Le procès des 48 terroristes dont Droudkel en mai

Le procès de quarante-huit (48) terroristes présumés à leur tête Abdelmalek Droudkel impliqués dans plusieurs massacres collectifs à l'explosif et assassinats perpétrés depuis 1998 aura lieu le 12 mai prochain soit durant la prochaine session criminelle qui débutera en avril prochain, devant le tribunal Criminel d'Alger, a-t-on appris hier auprès de la cour d'Alger.



Le tribunal criminel près la Cour d'Alger devra examiner à partir du 3 avril prochain, 218 affaires criminelles dont 22 liées au terrorisme, selon le premier rôle complémentaire des affaires criminelles pour la première session criminelle 2016.
Le rôle initial des affaires criminelles publié le 6 mars dernier comptait 96 affaires criminelles portant le nombre d'affaires programmées cette année à 314. Les accusés du groupe Droudkel, dont six sont en détention, sont poursuivis pour «constitution d'un groupe terroriste», «massacres collectifs à l'explosif dans des lieux publics» et «enlèvement et menace d'assassinat dans le but de demander une rançon», selon le rôle des affaires criminelles de 2015. Les prévenus appartenant à plusieurs «katibat» et «escadrons» terroristes et activant sous les ordres de l»émir» de l'organisation terroriste «Al-Qaïda au Maghreb islamique» (AQMI) Droudkel Abdelmalek, doivent aussi répondre des chefs d'inculpation de «destruction volontaire d'édifices publics» et de «véhicules à l'aide d'explosifs», selon des avocats en charge de l'affaire.
Il s'agit, selon la même source, d'une organisation terroriste composée de plusieurs «katibat» et «escadrons» et à leur tête les katibat «El Ansar» et «El Fath» qui activaient dans la région de Berarat et Dellys, où elles ont perpétré des attentats et des attaques contre les forces de sécurité et les gardes communaux.
Par ailleurs, le premier rôle complémentaire devrait s'étaler jusqu'au 2 juin prochain et sera suivi d'un autre rôle qui sera publié ultérieurement à la cour d'Alger, selon des sources judiciaires.
Les affaires enrôlées concernent 380 accusés arrêtés, 119 en liberté et 45 autres en fuite, selon le rôle. La même juridiction devra traiter, le 18 mai prochain, l'affaire de trois terroristes présumés (détenus) d'appartenance à un groupe terroriste, assassinat d'éléments de l'armée et des services de sûreté et atteinte à la sécurité de l'Etat.
Outre l'affaire de cinq accusés poursuivis pour homicide, actes de vandalisme et appartenance à des organisations terroristes qui sera examinée le 17 mai, le tribunal criminel devra revoir, le 20 avril, l'affaire dite «Réda Sika» qui concerne 20 accusés poursuivis pour «trafic de drogue». Le rôle comporte également 25 affaires liées au trafic de drogue au niveau national et international et d'autres liées aux meurtres, vol, enlèvement, association de malfaiteurs et incendie criminelle. Entre autres affaires épineuses inscrites au rôle du tribunal criminel, il y a lieu de citer celle de l'affaire de K.Ch, auteur d'un quadruple homicide (femme et un nourrisson figurent parmi ses victimes). Cette affaire est programmée pour le 29 mars prochain.

K. M.

POURSUIVIS POUR APOLOGIE DU TERRORISME

Deux jeunes de Bentalha acquittés

POUR MANQUE de preuves légales et matérielles les culpabilisant, deux jeunes de Bentalha ont été purement et simplement acquittés par le tribunal criminel d'Alger présidé par Mme Derrar Djebbari Meriem. Les deux mis en cause étaient poursuivis pour apologie du terrorisme.
Le principal accusé dans cette affaire, Ch. Ali, a été arrêté par les services de la police judiciaire de la Sûreté d'Alger en possession d'une carte mémoire contenant des tracts appelant au djihad et des photos d'Oussama Ben Laden et du terroriste libyen Leith, à la station de Khelifa- Boukhalfa du métro d'Alger.
Son acolyte, H.Rabah, avait lui procédé au téléchargement de vidéos qui contenaient, entre autres, des images de terroristes tchéchènes.
Les inculpés, au cours de leur passage à la barre,ont nié tous les faits qui leur ont été reprochés, que ce soit lors de l'enquête préliminaire ou de l'instruction judiciaire, estimant qu'ils ont été tout simplement fascinés par les images mais pas par la doctrine des terroristes, notamment celle de l'ex-premier responsable d'Al Qaïda, Oussama Ben Laden.
Le procureur général, qui a requis dix ans de prison ferme contre les deux inculpés, a estimé que toutes les preuves, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de faire dispatcher les images à travers Facebook, étaient réunies
Les avocats de la défense ont estimé que leurs clients ont fait l'objet d'un coup monté de toutes pièces par les éléments de la police judiciaire et, de ce fait, ont sollicité l'acquittement.

Redouane Hannachi

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Quatre narcotrafiquants arrêtés et 440 kg de kif traité saisis à El-Oued

QUATRE narcotrafiquants ont été arrêtés hier à El-Oued par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi 440 kg de kif traité . C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la criminalité organisée, des détachements combinés ont appréhendé à El Oued (4e Région militaire), quatre (4) narcotrafiquants et ont saisi un (1) camion et un (1) véhicule tout-terrain chargé de 440 kilogrammes de kif traité», précise le MDN.
Il en est de même à Illizi et Biskra, où d'autres détachements en coordination avec des éléments des Douanes algériennes «ont arrêté deux (2) contrebandiers et saisi un (1) camion et 4.357 unités de différentes boissons, alors qu'à Laghouat 21 immigrants clandestins ont été arrêtés», ajoute-t-on.
A Tlemcen et Naâma (2e RM), «209 kilogrammes de kif traité ont été saisis, alors qu'à Bechar (3e RM), une quantité de 72 kilogrammes a été saisie», signale la même source. A In Guezzam (6e RM), un détachement de l'Armée «a saisi 7,9 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», a fait savoir le MDN.

S. N.

MÉDÉA

Fermeture de locaux de vente de lait en sachet

LA DIRECTION du commerce de la wilaya de Médéa a sévi cette semaine contre les vendeurs et les distributeurs de lait pasteurisé en sachet ayant procédé à des augmentations de prix non autorisées.
En effet, les agents de contrôle et de répression des fraudes relevant de la même direction ont procédé à la fermeture de locaux de vente de lait pasteurisé en sachet au chef-lieu de wilaya et dans et 2 centres urbains, pour majoration illicite de prix.
Pour plus d'efficacité dans la lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, des brigades nocturnes ont été mises sur pied afin d'éradiquer le phénomène des prix illicites constatés à travers certains points de vente de lait.
Les sorties nocturnes des brigades ont permis de mettre fin à l'activité des commerces cités pour infraction à la réglementation régissant la vente d'un produit sensible dont les prix ne sont soumis à aucune augmentation.

BÉJAÏA

2,383 kg de kif saisis

LES ÉLÉMENTS de la brigade des stupéfiants de la police judicaire ont démantelé un réseau de trafiquants de drogue composé de trois dangereux dealers activant dans la région de Béjaïa. Il s'agit de B.B., 32 ans et A.A.M., 34 ans, natifs de Batna et A.S., 33 ans, natif de Souk El-Tenine (Béjaïa)», a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les brigadiers ont intercepté les individus qui étaient à bord d'une voiture de marque Accent qui roulait sur la RN 09, à Aokas. En fouillant le véhicule, les policiers sont tombés sur un sac à dos dans lequel se trouvait 2, 383 g de kif traité, un couteau et une somme d'argent, ajoute la même source. Les prévenus ont été arrêtés et présentés devant le parquet pour les chefs d'accusation de «possession de drogue, organisation, transport, distribution de drogue et port d'arme blanche», puis présentés au juge instructeur de la 1ere Chambre qui les a écroués.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/STN/2016

La commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offres national ouvert concernant :
*** Travaux d'aménagement et extension du siège APC.**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges au secrétariat du Bureau des marchés siège de l'APC d'El Harrach, contre le payement de 2000 DA auprès de la trésorière communale sise à la rue Ahmed HAMIDOUCHE.

Les soumissions doivent être présentées en deux offres distinctes :

***A/Offre technique :**

-Le présent cahier des charges (offre technique : Instructions aux soumissionnaires + projet de marché), paraphé par le soumissionnaire portant, dans sa dernière page, la mention « lu et accepté » dument renseigné, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
-La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint, dument renseigné, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
-La déclaration de probité selon le modèle ci-joint dument renseigné, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire..
-Statut de l'entreprise pour les SPA, EURL, SARL, SNC/Par action.
-Délégation de signature s'il ya lieu.
-Une copie du registre de commerce, Certifiée conforme par les services du centre national des registres de commerce.
-Une copie du numéro d'indentification fiscal (NIF).
-Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire valide (du gérant ou du directeur général de l'entreprise..
-Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle **activité principale bâtiment, catégorie I et Plus (en cours de validité)**.
-Une copie de l'extrait de rôle apuré (ou avec échéancier à jour de paiement).
-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2014 au niveau du Centre National des Registres de Commerce (pour les SPA, EURL, SARL et SNC/Par action).
-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.
-Référence bancaire (attestation dc solvabilité établie à l'année en cours et relevé d'identité bancaire).
-Les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts ou le certificat des impôts « chiffre d'affaires c20 ».
-Expérience de l'entreprise et références professionnelles notamment dans le domaine des travaux justifiés (Attestation de bonne exécution ou PV de réception définitive délivrés par les maitres d'ouvrages).
-La liste des moyens humains qui seront mis sur le projet avec présentation de l'attestation d'affiliation à la CNAS du cadre salarié au sein de l'entreprise de l'année en cour appuyées des diplômes et CV. Pour les ouvriers mains d'œuvres sur la basé de la mise à jour CNAS ou CACOBATH.
-La liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant, factures d'achats ou contrat de leasing pour le leasing ou contrat de location notarié.
-Délai de réalisation et planning d'exécution avec phasage des travaux.

*** B/ Offre financière :**

-La lettre de soumission selon le modèle ci-joint dument renseigné, datée, signée et cachée par le soumissionnaire.
-Le bordereau des unitaires dument renseigné, datée, signée et cachée par le soumissionnaire.
-Le détail quantitatif – estimatif de l'offre dument renseigné, datée, signée et cachée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être présentées sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieur autre que l'objet de l'appel d'offre Cette enveloppe principale abritera les enveloppes relatives aux deux offres distinctes (A et B) et devra être adressée à Monsieur le président de l'APC d'El Harrach et déposée au niveau du BUREAU D'ORDRE du Secrétariat Général. Elle devra porte la mention :

SOUMISSION
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 01 / STN / 2016
Travaux d'aménagement et extension du siège APC
Commune d'El Harrach
« A ne pas ouvrir «

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze **(15)** jours, à compter de la première parution du présent avis au plus tard à : **13H30**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de préparation des offres augmentée de (90) jours à partir de la date de dépôt des offres.

N.B :

-Toutes les pièces demandées doivent obligatoirement être à jour.
-Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des plis, à **14H00**.

Le Jeune Indépendant **du 10/3/2016 / ANEP N° 409 075**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Sidi M'Hamed
Commune de Sidi M'Hamed

Avis d'Appel d'Offres National Restreint

La commune de Sidi M'Hamed lance un Avis d'Appel d'offre National Restreint pour :

Avis d'appel d'offres national restreint 01/2016
REALISATION D'UN CENTRE DE PROXIMITE SIS : N° 66 RUE MOHAMED BELOUIZDAD
- Commune de Sidi M'hamed -

Les Entreprises qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès **du bureau des Marchés Publics 2éme étage** sis au : **12, rue Belhaffaf Ghazali ,Sidi M'Hamed,** contre le paiement d'un montant de **2000 DA** frais de tirage .

1/Offre technique :

-Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint).
- Déclaration de probité dûment paraphé et signé par le soumissionnaire.
-Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle pour marché de travaux en bâtiment catégorie III et plus . en cours de validité.
-Copie légalisé du registre de commerce.
-les références bancaires.
-le bilan comptable Fiscaux des trois **03** dernières années (visé par les services de l'impôt)
- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurités. (CNAS, CASNOS, CACOBATHP).
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire original N°03 du soumissionnaire.
-Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatives de propriété et C.V et diplômes.
-Liste des moyens humains et matériels de l'entreprise.
-Attestation de bonne exécution.
-Expérience de l'entreprise avec les pièces justificatives (attestation de bonne exécution ou PV de réception).
- Planning prévisionnel de réalisation des travaux et délai de réalisation.
- copie du statut de l'entreprise.
- L'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du centre national du registre de Commerce « **CNRC** » pour les (SARL, SCS, SPA, EURL, SNC)
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification
- - Echantillon proposés par l'entreprise.
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.

-Un rapport de présentation, programme, procédé technique de construction, recommandations et spécifications techniques conformément aux exigences des activités spécifiques

2/Offre financière :

Le dossier doit composer :

La soumission (établies en conformité avec le décret présidentiel **n°10/236** du **07/ 10/ 2010 ,** modifié et complété par le décret présidentiel N° **11/98** du **01/03/2011 et** le décret présidentiel N° **12/23** du **18/01/2012 et** le décret présidentiel N° **03/13** du **13/01/2013** portant réglementation des marchés publics).
- Le bordereau des prix unitaires dûment paraphé et signé.
- Le devis quantitatif dûment paraphé et signé.

N.B - :

* Le délai de remise des offres est fixé à **A5.. jours** à compter de la date de première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.
* L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h :00.**
* Toute soumission reçue après ce délai ou non conforme aux conditions exigées sera annulée
* Les offres doivent être établies selon les clauses du cahier des charges et présentées comme suit :

Une 1er enveloppe fermée contenant l'offre technique portant en plus du nom du soumissionnaire et son adresse, la mention **« offre technique »**

Une 2ème enveloppe fermée contenant l'offre financière portant en plus du nom du soumissionnaire et son adresse, la mention **« offre financière »**

Les deux enveloppes devraient être insérées dans une seule enveloppe fermée, et anonyme, ne comporter que la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National N°24/14Soumission -A ne pas ouvrir -

L'enveloppe principale doit être adressée à : **Monsieur le président de l'APC de Sidi M'Hamed, et déposé au niveau du Bureau des Marchés Publics 2 ème étage n°45,sis à: la rue Belhafaf Ghazali Sidi M'Hamed – Alger –**

Louverture des plis aura lieu en séance publique au niveau du siège de l'APC de Sidi M'Hamed fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14h :00**

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

La durée de validité de l'offre doit être égale à la durée de préparation des offres plus trois (03) mois à compter du dernier jour des délais de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 10/3/2016 / ANEP N° 409 076**

LA FRANCE ÉCARTÉE DU DOSSIER

Les USA et la Russie s'allient en Syrie

La réunion du Groupe international de soutien à la Syrie semble marquer la reprise en main du dossier par la Maison-Blanche au détriment des « néo-conservateurs » et des « faucons libéraux ». La déclaration finale impose une supervision états-uno-russe à l'Onu, démettant Jeffrey Feltman de ses prérogatives. Elle impose une libre-circulation de l'aide humanitaire et une cessation des hostilités. La formulation choisie légitime l'action militaire russe non seulement contre le Front al-Nosra et Daesh, mais aussi contre Ahrar el-Sham et Jaysh el-Islam. Cependant, la déclaration ne dit mot du projet franco-britannique de création d'un pseudo-Kurdistan.

Par Thierry Meyssan



Conférence de presse de Sergeï Lavrov, John Kerry et Staffan De Mistura, au Hilton de Munich, à l'issue de la réunion du Groupe international de soutien à la Syrie. Depuis la conférence des Amis de la Syrie, à Paris le 6 juillet 2012, la guerre contre la Syrie échappe à la Maison-Blanche et au Kremlin. L'accord qu'ils avaient conclu lors de la première conférence de Genève, le 30 juin 2012, n'a jamais pu être appliqué. Les nombreuses tentatives de paix ultérieures ont toutes été sabotées par un groupe de fauteurs de guerre comprenant des personnalités états-uniennes de premier plan (John McCain, Hillary Clinton, Jeffrey Feltman, David Petraeus, John Allen), des multinationales (Exxon-Mobil, le fonds d'investissement KKR, l'armée privée Blackwater-Academi) et des États (l'Allemagne, l'Arabie saoudite, la France, Israël, le Qatar, le Royaume-uni, la Turquie).

Cependant, depuis le 30 septembre 2015, la Russie a déployé une force de frappe considérable pour bombarder les groupes « terroristes ». Quatre mois plus tard, la plupart des usines d'armement et des bunkers souterrains qu'ils avaient construits ont été détruits. En outre, les moyens de transport du pétrole volé par Daesh ont également été détruits. L'Armée arabe syrienne, qui mène une opération au sol depuis le 6 janvier 2016, libère du terrain sur une dizaine de fronts simultanés, à l'exception du Nord-Est. Tandis que l'Arabie saoudite et la Turquie acheminent aux « opposants » des renforts et des armes au Nord du pays.

BARACK OBAMA REPREND LE DOSSIER SYRIEN EN MAIN

Le bilan de politique internationale du président Barack Obama comprend déjà l'apaisement avec Cuba et le retournement de l'Iran. Il dispose de moins d'un an pour y ajouter la paix en Syrie. Ce qui supposerait qu'il reprenne la main sur ce dossier et parvienne à une analyse commune de la situation avec son partenaire russe. C'est pourquoi, il a conclu un nouvel accord avec la Russie et a nommé un « Tsar anti-Daesh », Brett McGurk, pour lequel il a provisionné des moyens militaires considérables.

Juriste de formation, mais diplomate de carrière, Brett McGurk a servi le président George W. Bush Jr. en Irak à partir de 2004. Il a fait partie de l'équipe qui, autour de John Negroponte et du général David Petraeus, décida de détourner la colère des Irakiens contre l'armée d'occupation en provoquant des affrontements sectaires entre sunnites et chiites. À ce titre, il fut impliqué dans la création de l'« Émirat islamique en Irak », futur Daesh. Puis, il négocia les conditions du retrait des troupes d'occupation. Nommé par le président Barack Obama ambassadeur à Bagdad, en 2012, il ne fut pas confirmé par le Sénat qui lui reprocha une liaison extra-maritale avec une journaliste du Wall Street Journal. À défaut, il devint donc assistant de l'envoyé spécial de la Maison-Blanche auprès de la Coalition internationale anti-Daesh, le général John Allen. Il put constater lui-même qu'en l'absence de directives claires, son patron non seulement ne combattit pas l'organisation terroriste, mais au contraire la soutint jusqu'à l'arrivée des Russes et à sa démission. Désormais en charge des opérations, Brett McGurk prépare l'éradication du Califat hors de Syrie —mais pas complètement d'Irak—. Pour ce faire, il disposera d'un budget militaire double par rapport à celui de son prédécesseur et s'appuiera à la fois sur l'Armée arabe syrienne et sur les troupes kurdes de Syrie.

L'ACCORD ENTRE LA MAISON-BLANCHE ET LE KREMLIN

La Maison-Blanche et le Kremlin sont tombés d'accord pour reconnaître que la chute éventuelle de la République arabe syrienne plongerait l'ensemble de la région, Israël compris, dans le chaos. De fait, ce qui était l'objectif initial de George W. Bush et d'Ariel Sharon est aujourd'hui redouté par Barack Obama et Tsahal.

Il semble que la Maison-Blanche ait renoncé à démembrer la Syrie et soit convenue avec le Kremlin d'empêcher le projet franco-britannique de création d'un pseudo-Kurdistan au Nord-Est du pays. Du point de vue US, il n'est pas question de laisser Paris et Londres redevenir des puissances coloniales au Proche-Orient, même si cet argument avait été utilisé pour les appâter et les impliquer dans l'opération « Printemps arabe ».

En définitive, la Maison-Blanche et le Kremlin ont utilisé Genève 3 pour laisser l'opposition sponsorisée par l'Arabie saoudite se discréditer. Celle-ci a en effet successivement refusé de négocier, puis a posé des conditions préalables et a finalement refusé unilatéralement de laisser circuler l'aide humanitaire, alors que Damas l'avait acceptée.

La convocation du Groupe international de soutien à la Syrie (GISS), les 11 et 12 février 2016 à Munich, a permis à la Maison-Blanche de reprendre la main sur « ses » opposants, et principalement sur Jeffrey Feltman, le patron politique de l'Onu. À défaut de pouvoir le révoquer, le président Obama l'a relégué à sa place de haut-fonctionnaire international en poussant John Kerry et Sergeï Lavrov à annoncer qu'ils superviseraient ensemble la suite des négociations. Si ce point était confirmé dans les faits, les comploteurs perdraient leur avantage diplomatique après avoir perdu leur supériorité militaire.

LA RÉUNION DE MUNICH

Le GISS est convenu de l'application du « Communiqué de Genève » (c'est-à-dire du plan du président Bachar el-Assad complété par Kofi Annan), selon les modalités de la résolution 2254 du Conseil de sécurité. Bien que la France n'ait pas précisé si elle maintenait ou non ses réserves sur le « Communiqué de Genève » —qu'elle interprète au contraire et seule comme une capitulation de la République arabe syrienne—, elle a adopté la déclaration finale de la réunion de Munich.

Celle-ci prévoit l'application sous une semaine de la libre-circulation de l'aide humanitaire —que seule l'« opposition » avait refusée— et d'une « cessation des hostilités », préalable à un « cessez-le-feu ». Pour chacun de ces deux objectifs, une Force opérationnelle est créée sous coprésidence états-uno-russe et avec la participation des États aptes à faire pression sur les belligérants.

Concernant l'aide humanitaire, le GISS est convenu qu'elle serait acheminée d'ici une semaine, par largage aérien ou par voie terrestre à sept laocalités nommément désignées. La déclaration finale précise que « l'accès humanitaire ne devrait pas bénéficier à un groupe particulier au détriment des autres, mais doit être accordé par toutes les parties à toutes les personnes dans le besoin, en pleine conformité avec la résolution 2254 et le droit international humanitaire » (…). En outre, les États-Unis et la Russie « feront en sorte que les convois d'aide soient utilisés uniquement à des fins humanitaires ». On sait en effet, que depuis juillet 2012, Jeffrey Feltman utilise les convois de l'Onu pour ravitailler non seulement en vivres et en médicaments les « zones rebelles », mais aussi en armes. L'expression « cessation des hostilités » semble synonyme de « cessez-le-feu », cependant elle s'applique aussi à la Russie sans impliquer de conséquences juridiques. En adoptant la déclaration finale, Moscou s'est engagé à ne pas bombarder d'autres cibles que les groupes listés comme « terroristes » par le Conseil de sécurité. Toutefois, lors du point de presse de John Kerry et Sergeï Lavrov qui suivit la réunion de Munich, le ministre russe des Affaires étrangères précisa que Ahrar el-Sham (« Mouvement islamique des hommes libres de Syrie ») et Jaysh el-Islam (« L'Armée de l'islam ») ont publiquement affirmé leurs liens avec ces groupes terroristes. Ahrar el-Sham est financé par la Turquie et le Qatar, dispose d'instructeurs militaires pakistanais et a revendiqué ses liens avec les talibans afghans. Jaysh el-Islam est financé par l'Arabie saoudite, dispose d'instructeurs d'Academi, s'enorgueillit de partager l'idéal d'Oussama Ben Laden et de collaborer avec al-Qaïda. En outre, son fondateur, Zahran Allouche, a déclaré vouloir « nettoyer » le pays, faisant clairement appel à exterminer tous les alaouites. Il ne semble donc pas que l'engagement de Moscou modifiera son action sur le terrain, mais au contraire —malgré l'appel formel de John Kerry à « modifier les cibles »— que la déclaration finale de Munich lui reconnaît une légitimité.

On observera que la déclaration finale de Munich renvoie la question de la « transition politique » à la reprise des négociations de Genève 3. Ce faisant, elle prive définitivement les 114 personnalités sélectionnées par l'Arabie saoudite de tout espoir de maroquin ministériel. En effet, ces personnalités sont toutes liées aux groupes armés sus-nommés. Par contre, elle ouvre des perspectives aux personnalités d'opposition, de Syrie et en exil, qui ont été invitées à Genève après avoir dénoncé le recours aux armes.

Lors de la Conférence sur la sécurité, un vif accrochage a opposé Sergeï Lavrov et Frank-Walter Steinmeier à propos de la légitimité des bombardements de la Coalition et de ceux de la Russie.

L'ARABIE SAOUDITE ET LA FRANCE NE DÉSARMENT PAS

Si la déclaration finale de Munich représente donc une avancée sans précédent depuis trois ans, elle n'a pas manqué de soulever des critiques de la part de ceux qui l'ont adoptée à contre-cœur. Ainsi, l'Arabie saoudite par la voix de son ministre des Affaires étrangères Adel al-Joubeir, a répété, lors de la Conférence annuelle sur le sécurité qui suivait, qu'il n'y aurait pas de paix en Syrie tant que le président Bachar el-Assad resterait au pouvoir. Tandis que la France, par les voix de son ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian et de son Premier ministre Manuel Valls, ont répété dans la même enceinte leurs accusations contre la République arabe syrienne et la Russie : usage de bombes-barils, organisation de la famine, bombardements de civils. En outre, ils ont renvoyé dos-à-dos le président de la République et le « Calife », considérant qu'ils étaient l'un et l'autre criminels et que de facto seuls les groupes islamistes armés sus-nommés étaient légitimes à exercer le pouvoir. La Turquie, qui était accusée de mener une « politique paranoïaque » dans les documents préparatoires de la Conférence, fut trop occupée à se défendre pour pouvoir commenter la déclaration finale du GISS. Elle fit donc tonner son artillerie et bombarda les positions des Kurdes au Nord du pays.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément au disposition, de l'article n° 44 alinea 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 complété et modifié , portant réglementation des marches publics, la direction des travaux publics de la wilaya de laghouat déclare l'infructuosite de l'appel d'offre n° 31/2015 paru sur le quotidien (Le jeune indépendant) le 21/10/2015 relatif aux :

:

Contrôle géotechnique (Laboratoire) des travaux de mise a niveaux de la RN01 entre PK 352+000 et PK 417+000

Observation : Cause de l'infructuosite

Le Jeune Indépendant **du 10/3/2016 / ANEP N° 409 107**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/235 du 07/10/2010 modifie et complété portant réglementation des marchés publics , le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à la consultation n° **149/2015** en date du 22/12/2015 , **relative à la réalisation de deux 02 lycées à Travers la Wilaya de Chlef repartis en lots séparés (Lot n°02 : Réalisation d'un lycée type 1000/300 avec internat à ZEBOUDJA - Lot n°2E : Bloc logements (01F5 + 03F4 + 02F3 + 01F1)**, qu'après l'évaluation des offres techniques et financieres en séance du **23/02/2016** le marché a été attribué comme suit :

DESIGNATION DU PROJET	SOUMISSIONNAIRES	Note technique obtenue	MONTANT DA/T T C	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
Lot n°2E : Bloc logements (01F5 + 03F4 + 02F3 + 01F1)	AHMAID Ahmed NIF .196862010126446	71	20.723.792.10 (corrigé)	06 mois	Moins disant

NB: -Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifie et complété portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offre et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.
- Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifie et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillées de L'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offre et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 10/3/2016 / ANEP N° 409 218**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجايـــة
دائرة تينبدار
مكتب التنظيم والشؤون العامة
الرقم : 01/م ت.ش.ع/2016

وصل استلام ملف تجديد
مكتب جمعية محلية

بمقتضى القانون رقم 06.12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات، ولاسيما المادة 18 منه، وبناءا على محضر الجمعية العامة المنعقدة بتاريخ 2016/02/08 تم هذا اليوم 2016/02/21 استلام ملف تجديد الجمعية المحلية المسماة :

الجمعية الإجتماعية تيدوكلا لقرية تينبدار

المعتمدة تحت الرقم : 002
المؤرخ في : 2015/01/13
اسم ولقب المودع : أعوج حميد
الصفة في الجمعية : رئيس

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf. 24/16

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة بجاية
بلدية بجاية

المجلس الشعبي البلدي
مصلحة : م. ت. ش. ق
رقم : 15/257

إعلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد :
01- بالشيوة ناصر، المولود بذراع القايد ولاية بجاية في 1972/10/03، الساكن / - بجاية
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي :
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "بوزوزو" قرية إعزوقن.
تقدر مساحتها بـ (153.00) م²
يحدها :
من الشمال : ملكية ستار فاتح
من الجنوب : ملكية بويا أحمد عثمان
من الشرق : طريق
من الغرب : طريق
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.
للإعلان رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf. 23/16

ISRAËL, ENNEMI DE LA PAIX

Le Proche-Orient nucléarisé

En 1979, Israël terminait la mise au point de sa bombe atomique, en collaboration avec le régime d'apartheid sud-africain. L'État hébreu n'a jamais signé le Traité de non-prolifération et a toujours évité de répondre aux questions relatives à son programme nucléaire.



Depuis 1980, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté chaque année par consensus une résolution appelant à faire du Proche-Orient une zone exempte de toute arme nucléaire. Cette résolution visait à encourager Israël à renoncer à sa bombe et à prévenir que d'autres États ne se lancent dans une course aux armements.

L'Iran du Shah disposait également d'un programme nucléaire militaire, mais celui-ci n'a été poursuivi que de manière marginale après la révolution de 1979 du fait de la guerre imposée par l'Irak (1980-88). Cependant, ce n'est qu'à la fin de celle-ci que l'ayatollah Rouhollah Khomeini s'opposa aux armes de destruction massive et prohiba par conséquent la fabrication, la détention et l'usage de l'arme atomique.

Commencèrent alors les négociations pour la restitution des 1,180 milliards de dollars d'investissement iranien dans le complexe Eurodif d'enrichissement d'uranium. Cependant, rien ne fut jamais résolu. Ainsi, lors de la dissolution d'Eurodif, en 2010, la République islamique détenait toujours 10 % du capital. Il est probable qu'elle porte aujourd'hui une part de la Société d'enrichissement du Tricastin.

De 2003 à 2005, les négociations relatives au contentieux nucléaire sont présidées, côté iranien, par cheikh Hassan Rohani, un religieux proche des présidents Rafsandjani et Khatami. Les Européens exigent au passage que l'Iran démantèle ses filières d'enseignement de physique nucléaire de manière à être certains qu'il ne puisse pas relancer son programme militaire. Cependant, lorsque Mahmoud Ahmadinejad —un partisan de la relance de la Révolution khomeiniste— arrive au pouvoir, il rejette l'accord négocié par cheikh Rohani et le limoge. Il relance l'enseignement de la physique nucléaire et lance un programme de recherche visant, notamment, à trouver un procédé de production électrique à partir de la fusion et non de la fission comme le font actuellement les États-unis, la Russie, la France, la Chine et le Japon. Accusant le président Ahmadinejad de « préparer l'Apocalypse pour hâter le retour du Mahdi » (sic), Israël lance une campagne de presse internationale pour que l'on isole l'Iran. En réalité, Mahmoud Ahmadinejad ne partage pas la vision juive d'un monde mauvais qui doit être détruit, puis reconstruit, mais d'une maturation progressive de la conscience collective jusqu'à la parousie, le retour du Mahdi et des prophètes. Simultanément, le Mossad assassine un à un de nombreux scientifiques nucléaires iraniens. De leur côté, les Occidentaux et le Conseil de sécurité des Nations unies prennent des sanctions toujours plus dures jusqu'à isoler totalement l'Iran au plan économique et financier. En 2013, le Guide de la Révolution, l'ayatollah Ali Khameinei, accepte de discuter secrètement avec Washington, à Oman. Persuadé qu'il lui faut desserrer l'étau qui étouffe son pays, il envisage un accord provisoire de dix ans. Suite à un accord préliminaire, le candidat d'Ahmadinejad à l'élection présidentielle n'est pas autorisé à se présenter et cheikh Hassan Rohani est élu. Il reprend les négociations qu'il avait quittées en 2005 et accepte les conditions occidentales, dont l'interdiction d'enrichir de l'uranium à 20 %, ce qui met fin aux recherches sur la fusion. En novembre 2013, l'Arabie saoudite organise un sommet secret réunissant à la fois les membres du Conseil de coopération du Golfe et des États musulmans amis. En présence de délégués du secrétaire général de l'Onu, le président israélien Shimon Peres intervient par vidéo-conférence. Les participants concluent que le danger n'est pas la bombe israélienne, mais celle dont l'Iran pourrait un jour se doter. Les Saoudiens assurent leurs interlocuteurs qu'ils prendront des initiatives. La coopération militaire israélo-saoudienne est nouvelle, mais les deux pays agissent de concert depuis 2008, lorsque Riyad finança l'expédition punitive « Plomb durci » d'Israël à Gaza. L'accord 5+1 ne sera rendu public qu'à la mi-2015. Durant les négociations, l'Arabie saoudite multiplie les déclarations selon lesquelles, elle se lancera dans une course aux armements si la communauté internationale ne parvient pas à contraindre l'Iran à démanteler son programme nucléaire. Le 6 février 2015, le président Obama publie sa nouvelle « Doctrine de sécurité nationale ». Il y écrit : « Une stabilité à long terme [au Moyen-Orient et en Afrique du Nord] requiert plus que l'usage et la présence de Forces militaires états-uniennes. Elle exige des partenaires qui soient capables de se défendre par eux-mêmes. C'est pourquoi nous investissons dans la capacité d'Israël, de la Jordanie et de nos partenaires du Golfe de décourager une agression tout en maintenant notre engagement indéfectible à la sécurité d'Israël, y compris par son avance militaire qualitative ».

Le 25 mars 2015, l'Arabie saoudite débute l'opération « Tempête décisive » au Yémen visant à rétablir le président yéménite renversé par une révolution populaire. Il s'agit en fait d'appliquer l'accord secret israélo-saoudien d'exploitation du champ pétrolier de Rub'al-Khali. Le 30 mars 2015, un état-major militaire commun est installé par les Israëliens au Somaliland, un État non reconnu. Dès le premier jour, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Maroc et le Soudan y participent, sous commandement israélien. Le lendemain, 1er avril 2015, la Ligue arabe, lors de son sommet de Charm el-Cheick adopte le principe d'une « Force arabe commune ». Officiellement, il s'agit d'appliquer le Traité de Défense arabe de 1950 pour lutter contre le terrorisme. De facto, la Ligue a validé la nouvelle alliance militaire arabe sous commandement israélien.

En mai 2015, la Force arabe commune, sous commandement israélien, utilise une bombe atomique tactique au Yémen. Il pourrait s'agir d'un tir visant à pénétrer un bunker souterrain.

Le 16 juillet 2015, le spécialiste du renseignement Duane Clarridge affirme sur Fox Business que l'Arabie saoudite a acheté la bombe atomique au Pakistan.

Le 18 janvier 2016, le secrétaire d'État John Kerry affirmait sur CNN que l'on ne peut pas acheter et transférer la bombe atomique. Il mettait en garde l'Arabie saoudite face à une violation du Traité de non-prolifération.

Le 15 février 2016, l'analyste saoudien Dahham Al-'Anzi affirme sur Russia Today en arabe que son pays dispose de la bombe atomique depuis 2 ans afin de protéger les Arabes, et que les grandes puissances le savent.

Les déclarations de l'analyste saoudien Dahham Al-'Anzi, le 15 février 2016 sur Russia Today —immédiatement traduites et diffusées par le service israélien du Memri— ont eu un écho considérable dans le monde arabe. Pourtant, aucun responsable politique international, pas même saoudien, ne les a commentées. Et Russia Today les a retirées de son site internet. Les déclarations de Dahham Al-'Anzi —un intellectuel proche du prince Mohamed ben Salman— laissent à penser qu'il ne parlait pas d'une bombe atomique stratégique (bombe A ou H), mais tactique (bombe N). En effet, on ne voit pas comment l'Arabie saoudite pourrait « protéger les Arabes » de « la dictature » en Syrie en utilisant une bombe atomique stratégique. Au demeurant, cela correspond à ce qui a été déjà observé au Yémen. Cependant, rien n'est sûr. Il est évidemment peu probable que l'Arabie saoudite ait fabriqué elle-même une telle arme, sachant qu'elle n'a absolument pas les compétences scientifiques en la matière. Il est par contre possible qu'elle l'ait achetée à un État non signataire du TNP, Israël ou le Pakistan. Si l'on en croit Duane Clarridge, c'est Islamabad qui aurait vendu son savoir-faire, mais dans ce cas, il ne peut s'agir d'une bombe à neutrons. Que ce soit une bombe tactique ou stratégique, l'Arabie saoudite ayant signé le Traité de non-prolifération (TNP) n'avait pas le droit de l'acquérir. Mais il suffirait au roi Salman de déclarer avoir acheté cette arme en nom propre pour ne pas être concerné par le Traité. On sait en effet que l'État d'Arabie saoudite est la propriété privée du roi et que son budget n'est qu'une partie de la cassette royale. On assisterait alors à une privatisation des armes nucléaires ; un scénario jusqu'ici impensable. Cette évolution doit être prise très au sérieux. En définitive, tout laisse à penser que les Saoudiens ont agi dans le cadre de la politique états-unienne, mais qu'ils l'ont outrepassée en violant le TNP. Ce faisant, ils ont posé les bases d'un Proche-Orient nucléarisé dans lequel l'Iran ne pourra pas jouer le rôle que cheikh Rohani ambitionnait de retrouver, celui de « gendarme régional » pour le compte de ses amis anglo-saxons.

Thierry Meyssan



CRÉANCES DES HOPITAUX FRANCAIS : LE CONTENTIEUX FINANCIER AVEC L'ALGERIE EST RÉSOLU

LE CONTENTIEUX financier sur le non-remboursement des dettes médicales algériennes est «aujourd'hui résolu», a indiqué, hier à Paris le ministère français des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

A une question écrite de la députée (Les Républicains), Mme Bérengère Poletti, à l'Assemblée française, sur les créances des hôpitaux concernant les étrangers, le ministère a précisé qu'entre la France et l'Algérie «plusieurs sessions de négociations ont eu lieu au cours des deux dernières années entre le ministère de la Santé, des hôpitaux publics détenteurs de créances à l'encontre de patients résidant en Algérie et les autorités de ce pays».

Concernant ce «contentieux financier», la même source a souligné qu'il «est aujourd'hui résolu grâce à un accord entre l'AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris) et les autorités algériennes sous l'égide des gouvernements français et algérien».

«Un nouveau protocole de soins de santé franco-algérien, qui remplacera le protocole actuel de 1980, doit être adopté prochainement. Il permettra de prévenir ces dettes», a encore indiqué le ministère français dans sa réponse publiée mardi dans le Journal Officiel.

A la fin de 2014 plusieurs pays dont l'Algérie, le Maroc et les Etats-Unis avaient accumulé une telle dette à l'égard de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris qui propose un plan d'action pour éviter ces excès.

Pour rappel, la dette accumulée, à la fin 2014, par les pays étrangers, dont l'Algérie, avoisinait les 120 millions d'euros.

Selon un bilan du 7 juillet 2015 de la direction en commission médicale d'établissement (CME), les sommes non recouvrées par les hôpitaux de l'AP-HP auprès de patients, français ou non, résidant à l'étranger, ou de leurs assureurs, s'élevaient à 118,6 millions d'euros au 15 novembre 2014.

LES FEMMES ENCEINTES APPELÉES À ÉVITER LES RÉGIONS AFFECTÉES PAR LE VIRUS ZIKA

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS) a conseillé, hier les femmes enceintes d'éviter les régions affectées par Zika, soulignant le lien de plus en plus avéré entre le virus et des malformations du foetus.

''Il faut conseiller aux femmes enceintes de ne pas se rendre dans des régions affectées par l'épidémie en cours due au virus Zika'', a déclaré l'agence de l'ONU dans un communiqué à l'issue d'une réunion d'urgence à son siège de Genève.

L'OMS avait jusqu'ici préconisé une information des femmes enceintes qui se rendaient dans ces zones sur les risques encourus. Mais l'organisation estime désormais que les dernières recherches sur Zika sont ''alarmantes'', a déclaré à la presse la directrice générale de l'OMS Margaret Chan. Et même si le lien entre le virus et la microcéphalie n'a pas été définitivement prouvé, ''nous ne devons pas attendre d'avoir une preuve définitive'' avant de déconseiller aux femmes de se rendre dans des zones à risques, a déclaré Mme Chan.''La microcéphalie est seulement l'une des anomalies associées avec l'infection Zika durant la grossesse'', a-t-elle ajouté.

DR ASMA OUSSEDIK, CHEF DE SERVICE PÉDOPSYCHIATRIE DE L'EHS DE CHERAGA

90 % des consultations de pédopsychiatrie révèlent des cas d'enfants autistes

Au moins 90 % des consultations de pédopsychiatrie au niveau national, révèlent des cas d'enfants autistes, a affirmé, hier le Dr Asma Oussedik, chef de service pédopsychiatrie de l'établissement hospitalisé spécialisé (EHS) de Cheraga.

«Lors des consultations de pédopsychiatrie censées révéler des troubles anxieux, scolaires et du langage, le médecin se rend compte que les enfants autistes ont la + part du lion+», a précisé le Dr Oussedik, au lendemain d'une journée de sensibilisation sur ce syndrome organisée par l'association Echourrouk d'aide aux enfants autistes de la wilaya de Aïn Defla.

Tout en signalant que les statistiques internationales font état d'un enfant autiste sur 180 naissances, elle a soutenu que l'enfant peut échapper au retard mental si le dépistage et le diagnostic sont établis avant l'âge de 3 ans.

Face au nombre «effrayant» de diagnostic d'enfants autistes en Algérie, il n'y a pas assez de professionnels et de structures pouvant prendre en charge de manière convenable cette frange de malades, a déploré la spécialiste.

Elle a affirmé que la tranche d'âge qui consultait le plus il y a 20 ans est celle des 10-12 ans, faisant remarquer que de nos jours, des parents ramènent pour consultation des enfants dont certains ont à peine un an et demi.

Selon elle, cet état de fait est révélateur de l'inquiétude des parents du devenir de leurs enfants, reconnaissant le rôle des médias dans la prise de conscience des parents sur les risques liés à cette pathologie.

De son côté, le président de l'association locale Echourrouk, organisatrice de la journée, Zitouni Mustapha, a fait état de 250 enfants autistes recensés sur le territoire de la wilaya, un chiffre qui, selon lui, ne reflète pas la réalité, «nombre de parents préférant taire la maladie de leurs enfants à cause des pressions sociales», a-t-il soutenu.



Il a souligné que la prise en charge de l'enfant autiste est multidisciplinaire, impliquant, à la fois, le pédopsychiatre, le pédiatre, le psychologue, l'éducateur et l'orthophoniste, recommandant à ce sujet aux parents de prêter attention au développement de leurs enfants et de consulter un spécialiste en cas de troubles du comportement ou du langage.

Evoquant la scolarisation des enfants autistes, il a regretté que des enfants soient renvoyés des classes, déplorant dans la foulée l'inexistence de pédopsychiatre au niveau de la wilaya de Aïn Defla.

Pour sa part, le Dr Abdelatif Nadia, médecin généraliste exerçant à Aïn Defla, a souligné le rôle des parents dans le décèlement de la maladie, mettant en exergue la patience, la volonté et le courage qui doivent les caractériser.

Pour elle, les enfants autistes ont besoin d'un environnement structuré faisant appel à un triptyque composé du personnel soignant, de l'entourage de l'enfant et des structures adaptées.

Introduction du traitement de substitution aux opiacés : vers une expérience-pilote en Algerie

LA MISE en œuvre de l'introduction du traitement de substitution aux opiacés (TSO) en Algérie passera par l'expérimentation dans un centre-pilote, ont annoncé, hier à Alger les participants à la rencontre euro-méditerranéenne consacrée à ce thème.

Les produits de substitution aux opiacés, non encore utilisés en Algérie, sont la Méthadone et la Buprenorphine (Subutex), ont indiqué des spécialistes lors du séminaire euro-méditerranéen sur «l'introduction du TSO en Algérie», en présence d'intervenants algériens et étrangers dans les domaines de la santé et de la lutte contre la drogue. Il est à rappeler que l'héroïne, une drogue classée dans la catégorie des opiacés, a enregistré une hausse conséquente des quantités saisies en Algérie, passant de 339,1 grammes en 2014 à 2.573,7 grammes en 2015, soit une hausse de 658,97%, selon le dernier rapport établi par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onlcdt).

La problématique de l'introduction du TSO en Algérie «découle du fait que la lutte contre la toxicomanie est érigée en priorité nationale de santé publique», en raison de l'ampleur du phénomène, a souligné Mohamed Chakkali, sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Il a fait savoir, à ce propos, que le TSO «remplacera le traitement traditionnel» destiné aux dépendants aux opiacés, à savoir les substances psychotropes, en sus du soutien psychothérapique, précisant que son introduction se fera à travers une expérience-pilote. L'approche de ce département ministériel, s'agissant de l'introduction du TSO en Algérie, «se veut être celle d'une démarche participative, consensuelle, associant l'ensemble des acteurs concernés, et adaptée au contexte national sous tous ses angles», a-t-il expliqué.

Cette démarche est, en outre, axée sur le profit de l'expérience internationale et se caractérise par une volonté politique d'endiguer ce fléau dans ses multiples aspects, l'existence d'une offre de soins appréciable et la disponibilité d'une expérience et de ressources humaines nationales qui restent perfectibles», a ajouté M.Chakkali.

Faisant savoir que le recours aux TSO constitue dans plusieurs pays «un des fondements de la politique de réduction des risques», le directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, Ahmed Said Fraihat, a recommandé de son côté, l'identification, dans un premier temps, des toxicomanes devant bénéficier de ce type de thérapie. L'objectif étant d'identifier les prévisions en besoins médicaux, a-t-il précisé.

Le même responsable a appelé, par ailleurs, à l'élaboration d'une nouvelle législation pour réglementer l'introduction des TSO, de même qu'un système de «traçabilité» entre le centre de santé utilisant ces molécules et le département des stupéfiants relevant de ce ministère.

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE,
TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION
ANDROID SUR GOOGLEPLAY



LE VOLEUR S'ENFUIT EN TROTTINETTE ET TERMINE À L'HÔPITAL



CE N'ÉTAIT DÉCIDÉMENT pas son jour. Lundi après-midi, la tentative de cambriolage d'un Villeurbannais de 45 ans s'est terminée à l'hôpital, relate ce mercredi Le Progrès. Vers 16h30, l'homme, connu des services de police pour d'autres faits similaires, s'est engouffré dans un appartement de la rue Eugène-Pons, dans le 4e arrondissement de Lyon, que la propriétaire venait de quitter pour aller chercher son enfant à l'école.
Mais en pénétrant dans ce duplex, le cambrioleur présumé ne se doutait pas que le fils aîné de la victime était présent dans l'appartement. Surpris par ce dernier, le Villeurbannais a pris la fuite sur une trottinette, avec, à ses trousses, un équipage de police.
Pour tenter de semer les fonctionnaires, l'homme a alors vivement accéléré. A tel point que son engin infernal a fini par l'abandonner, entraînant le quadragénaire dans une terrible chute. Cueilli par la police, l'homme a été conduit à l'hôpital où il a été opéré d'une sérieuse fracture du poignet, selon le quotidien régional. L'enquête policière se poursuit.

A 5 ANS, ILS CREUSENT UN TUNNEL POUR S'ÉVADER DE L'ÉCOLE



LA FOLIE des grandeurs. Deux garçons de 5 ans ont creusé à coups de pelle à sable un tunnel pour s'évader de leur école dans l'Oural et acheter une Jaguar, ont rapporté mardi des médias locaux.
« Les deux garçons ont quitté leur école maternelle à Magnitogorsk, lors d'une promenade nocturne, par un petit passage qu'ils avaient creusé pendant plusieurs jours avec des pelles pour enfants sous l'enceinte de l'école », selon l'édition locale du quotidien populaire Komsomolskaïa Pravda. Les fugitifs ont ensuite marché deux kilomètres jusqu'à un concessionnaire de voitures de luxe où ils pensaient s'acheter une Jaguar, a précisé la même source.
Une passante a eu des soupçons en voyant les deux enfants flâner à côté du concessionnaire et leur a demandé ce qu'ils faisaient là-bas. « Les garçons ont alors expliqué qu'ils étaient partis de leur école maternelle pour s'acheter une grande voiture, mais qu'ils n'avaient pas d'argent », poursuit le journal.
La femme les a aussitôt emmenés à un poste de police, déjà alertée de leur disparition par la direction de l'école. L'éducatrice du groupe dont faisaient partie les deux petits garçons, n'a pas remarqué leur disparition, affirment ses collègues cités par le journal. Selon les autorités locales, elle a été renvoyée.

Sur Twitter, la Nasa confond le Soleil et la Lune



DEPUIS le plancher des vaches, distinguer la Lune du Soleil est plutôt simple, mais dans l'espace, l'exercice devient un peu plus compliqué. La Nasa elle-même s'est plantée mardi, en présentant une photo prise par l'astronaute Scott Kelly : « Le Soleil et la Terre vus depuis la Station spatiale internationale », commente sur Twitter l'agence spatiale américaine.
Sauf que non, il ne s'agit pas du Soleil, mais de la Lune, surexposée sur la photo à cause du temps d'exposition long. Un indice : les étoiles sont très visibles sur le cliché, alors qu'on ne les distinguerait pas en présence du Soleil. Ci-dessous, un exemple avec une photo du Soleil.
Comme le relève Mashable, ce n'est pas la première fois que la Nasa, ou plutôt son community manager chargé du compte Twitter – suivi par 12,1 millions d'abonnés, tout de même – fait la confusion. Le 12 août dernier, la Lune était déjà présentée comme étant le Soleil.

OBAMA MANGE LES RESTES D'UN REPAS D'OURS DANS L'ALASKA SAUVAGE



VOIR UN PRÉSIDENT manger les restes du repas d'un ours sauvage au fin fond de l'Alaska dans le cadre d'une émission de survie diffusée à la télé américaine : il fallait sans doute attendre les années 2010 pour voir ça. Pas encore diffusée mais déjà teasée, la fameuse émission de survie Running Wild with Bear Grylls à laquelle a participé Barack Obama a pour cadre l'Alaska, où le président américain a tenu un récent discours sur l'environnement et le changement climatique.
La spécialité de Bear Grylls étant de manger tout mais surtout n'importe quoi au cours de ses émissions, Obama appréhendait son repas de survivant lâché dans la nature. « J'aimerais que ce soit quelque chose de pas trop reconnaissable », confiait le chef d'Etat. Peine perdue : « J'ai trouvé ça sur la berge », lance Bear Grylls dans le teaser, diffusé ce mardi sur NBC News et repris par Entertainment Weekly, en sortant un saumon sanguinolent de son sac. Et en expliquant qu'il s'agit là d'un poissant tué par un ours, à moitié dévoré puis abandonné. « Pourquoi l'ours ne l'a-t-il pas terminé, c'est un beau poisson ? », demande légitimement Obama. Et l'animateur tout-terrain de lui répondre que le prédateur cherche surtout à manger les parties grasses de l'animal, laissant la chair traîner après s'être rassasié. « Intéressant », commente le chef d'Etat, rapidement soulagé de savoir que le poisson serait cuit avant d'être dégusté. Au final, l'expérience n'a pas déplu au président américain : « Un morceau de saumon, c'est très bien, avoue-t-il, avant de confier son seul regret : Le fait que [Bear] m'ait dit qu'il s'agissait des restes du repas d'un ours, je ne suis pas sûr que c'était nécessaire. Il aurait pu ne pas le mentionner. »

Le saviez-vous

NOUS PRODUISONS SUFFISAMMENT DE NOURRITURE POUR TOUT LE MONDE !



Bien qu'il existe un certain nombre de pays où les gens meurent de faim, il y a assez de nourriture pour tout le monde.
Plus de 925 millions de personnes sont affamées à travers le monde, cela signifie que 1 sur 7 personnes ont faim. Et pourtant, l'agriculture mondiale produit 17% plus de calories par personne aujourd'hui qu'il y a 30 ans.
Si nous étions en mesure de distribuer équitablement la nourriture, chaque personne dans le monde serait en mesure d'obtenir 2,720 calories par jour, un peu plus que nos besoins journaliers en calories.

LE CHAPEAU DE GENEVIÈVE DE FONTENAY DÉROBÉ EN PLEINE RUE



EN SEPT SIÈCLES d'existence, la Foire de Chignat, qui a célébré ce week-end sa 712e édition, a-t-elle connu plus dramatique incident ? Désignée pour couper le ruban inaugural de l'événement, qui s'est tenu à Vertaizon, près de Clermont-Ferrand, l'ancienne responsable de Miss France Geneviève de Fontenay a été victime d'un vol de chapeau samedi en fin de matinée, peut-on lire sur le site de La Montagne.
Défilant tout sourire à bord d'une Chevrolet Malibu 65 décapotable, celle qui est l'actuelle présidente d'honneur de Miss Prestige National, âgée de 83 ans, a soudainement senti qu'on lui arrachait son couvre-chef si caractéristique.
Le voleur, parti en courant après avoir commis son forfait, a été interpellé par les gendarmes cernant l'événement populaire, indique La Montagne. Qui se réjouit que Geneviève de Fontenay ait pu rapidement retrouver à la fois son chapeau et sa superbe.

Microsoft pousse sa Surface Pro 3 auprès des entreprises

Le groupe américain dévoile un partenariat avec Dell en vue de promouvoir non plus seulement les traditionnels PC portables de la marque mais également ses tablettes hybrides. Microsoft espère que les entreprises seront plus enclines à acquérir des Surface Pro 3.



Dès la fin du mois, les divisions de Dell chargées de vendre les traditionnels postes informatiques et portables aux clients professionnels pourront proposer des Surface Pro 3. Par ce partenariat, l'ambition de Microsoft est de promouvoir ses tablettes hybrides.
Le groupe devrait d'ailleurs dès la fin de l'année pouvoir passer par les services en ligne (dédiés aux pros) de Microsoft pour en permettre l'acquisition.
Cela signifie donc qu'à partir de 2016 en France, Dell proposera la Surface Pro 3 aux côtés de ses propres produits comme la Venue Pro ou sa gamme Lattitude. Quant au schéma de vente, il reste classique, Dell assurant l'après-vente tout en proposant des services ajoutés de support ou de garantie...
Si les ventes d'hybrides sont en croissance ces derniers mois, elles demeurent faibles en absolu, au regard du reste du marché.
Microsoft profite toutefois de cette tendance et s'appuie sur les revendeurs tiers pour doper son parc. Une stratégie OEM qui devrait se poursuivre à l'avenir avec d'autres acteurs comme HP ou Accenture.

L'offensive d'Apple auprès des pros

Récemment, Apple s'est illustré en adoptant une stratégie visant à séduire les clients professionnels. Outre l'arrivée d'un iPad spécifiquement destiné à ce public, le groupe a multiplié les annonces du côté logiciel. Cette volonté s'est traduite par l'émergence d'applications signées en partenariat avec IBM et baptisées MobileFirst.
Ces outils reposent sur le cloud d'IBM pour la gestion de la flotte des mobiles, leur sécurité, l'analyse de données ou encore l'intégration aux systèmes d'information. Pour ce point, IBM se base sur son catalogue d'applications privées mais propose également de recourir à son service PaaS Bluemix.

Une faille dans WhatsApp web rend vulnérables des millions de comptes

UTILISATEURS de WhatsApp faites attention, la prudence est de mise, une faille dans l'application a été découverte par un chercheur israélien. Elle touche principalement la version web.
C'est la société CheckPoint, dans laquelle officie Kasif Dekel, le chercheur israélien à l'origine de la découverte, qui a rendu la faille publique hier. Une faille dans la version web de WhatsApp permettrait à un pirate un peu malin d'infecter l'ordinateur de l'utilisateur ciblé et d'en prendre le contrôle.



WhatsApp : l'application web vulnérable aux piratages

WhatsApp est cette application de messagerie instantanée utilisée par près d'un milliard de personnes dans le monde. Elle permet à ses utilisateurs de communiquer par messages écrits ou même en vocal, par internet, gratuitement. La faille découverte par ce chercheur en sécurité touche plus précisément l'application web de WhatsApp, disponible pour Android depuis le début de l'année et plus récemment pour iOS. Elle permet aux utilisateurs de consulter leurs messages sur ordinateur depuis un navigateur Internet et est utilisée par environ 200 millions de personnes, autant de cibles potentielles pour les pirates.

Une mise à jour pour corriger la faille

Pour exploiter cette faille, baptisée « MaliciousCard », la personne mal intentionnée envoie une fiche contact (vCard) accompagnée d'un code malicieux à l'utilisateur qu'elle a ciblée. Pour celui-ci cette fiche semble parfaitement normale mais lorsqu'il l'ouvre, le code est alors téléchargé dans l'ordinateur et permet au pirate d'en prendre le contrôle et même d'en voler les données.
La société CheckPoint avait averti les équipes de WhatsApp de cette faille à la fin août. Une semaine plus tard la parade avait été trouvé et une mise à jour déployée. Toutefois pour écarter le danger encore faut-il télécharger cette mise à jour. « L'exploitation massive de cette vulnérabilité pourrait avoir affecté des millions d'utilisateurs » expliquait la société. Son responsable de recherche sur la sécurité, Oded Vanunu, ajoutant : « heureusement, WhatsApp a réagi rapidement et de façon responsable pour déployer une atténuation initiale contre l'exploitation de cette question dans tous les clients Web, en attendant une mise à jour du client WhatsApp » .

MICROSOFT CORRIGE 56 VULNÉRABILITÉS AFFECTANT WINDOWS, OFFICE ET EDGE



MICROSOFT a publié un ensemble de correctifs visant à gommer plus d'une cinquantaine de vulnérabilités. L'ensemble des produits phares de Microsoft sont concernés et pour la première fois, le navigateur Edge reçoit des mises à jour de sécurité.
Microsoft a publié son Patch Tuesday, lequel est composé de 12 bulletins décrivant quelque 56 vulnérabilités. Le bulletin le plus important est MS15-094 puisqu'il décrit des failles affectant toutes les versions de Windows supportées par Microsoft (Vista, 7, 8, 8.1, 10, RT, Server 2008/R2, Server 2012/R2)
Microsoft décrit plusieurs problèmes potentiels de corruption de mémoire au sein d'Internet Explorer permettant à un hacker d'obtenir des privilèges équivalent à ceux de la victime. Ce type d'attaque est généralement réalisée en invitant l'utilisateur à visiter une page Web malveillante.
Le bulletin MS14-095 décrit un autre type de corruption touchant cette fois le navigateur Edge et dont les conséquences sont identiques.
Les logiciels de la suite Office en version 2007 et 2013 sont pour leur part vulnérables à des polices de type Open Font malveillantes (MS14-095) mais également à des attaques de type cross scripting permettant à un tiers de récupérer des données sensibles (Office 2003, 2007, 2010, 2013/RT). Pour cette dernière faille, notons que les utilisateurs d'Excel pour Mac 2011 et 2016 sont également invités à procéder à la mise à jour.

GOOGLE TENTE LA LIVRAISON DE PRODUITS FRAIS À DOMICILE



Après Amazon, c'est au tour de Google de s'engager dans la bataille de la livraison de produits frais (périssables rapidement). Le groupe américain va mener des tests à San Francisco et dans une seconde ville américaine majeure. Google va très prochainement tester, dans un premier temps aux Etats-Unis, un service de livraison de produits frais. Le groupe va étendre les activités de sa plateforme Google Express à ces denrées, dans une zone pour le moment circonscrite à deux villes : San Francisco et une seconde ville encore non-citée.
Google avance prudemment sur le sujet car la livraison de produits frais comporte des considérations logistiques importantes. Les sociétés qui opèrent sur ce marché ne peuvent pas déroger aux règles de la livraison rapide tout en limitant la surfacturation aux clients.
Toujours est-il que selon Bloomberg, Google réfléchit à développer sa plateforme à d'autres villes du territoire. La condition est, semble-t-il que suffisamment de boutiques partenaires puissent se joindre à l'opération et que la clientèle (a priori dynamique et relativement technophile) se trouve en nombre suffisant.

AMAZON STOPPE LA VENTE DU FIRE PHONE AUX USA



L'échec cuisant du Fire Phone a eu raison de sa production et de sa vente sur le territoire américain : Amazon annonce être en rupture de stock, et il n'est plus possible de le commander.
Le Fire Phone est mort, vive la tablette Fire low cost ? Le site GeekWire souligne qu'Amazon ne commercialise actuellement plus son smartphone, sorti en 2014, et qui a été un flop retentissant. A tel point que le géant de la vente a licencié des dizaines d'ingénieurs de sa division mobile il y a peu, probablement dans l'optique de recentrer sa stratégie de conception de terminaux mobiles.
Si l'on apprend qu'Amazon pourrait sortir une tablette à 50 dollars, l'avenir du smartphone sous Fire OS reste quant à lui incertain. Amazon avait arrêté la production du Fire Phone assez tôt après avoir constaté le mauvais accueil du terminal par le public américain, mais aura tout de même mis un an à écouler ses stocks. Sur la page du produit, on peut actuellement lire « Nous ne savons pas quand et si ce produit sera à nouveau disponible ».
En octobre 2014, si Amazon reconnaissait les défauts de son smartphone et son échec, la firme de Jeff Bezos assurait qu'elle comptait travailler sur un nouveau modèle. Le Fire Phone avait été présenté en juin 2014, soit il y a plus d'un an, et l'entreprise n'a jamais évoqué de nouveau modèle en 2015.

Questions ? Réponses !

LE TÉLÉPHONE SOLAIRE EST-IL VRAIMENT ÉCORESPONSABLE ?



De nos jours, une attention particulière est accordée à l'impact écologique de nos actes. Ainsi, pour chauffer un logement, on utilise par exemple des panneaux solaires ou une pompe à chaleur. Cela permet d'effectuer un geste écologique et économique et de réduire l'impact environnemental.

Principe du téléphone solaire

Au même titre que les panneaux solaires posés sur le toit de votre logement, le téléphone solaire utilise l'énergie du soleil pour se recharger. Comment ? Grâce à un film photovoltaïque transparent intégré à l'écran de l'appareil, ou encore via des cellules solaires placées au dos du téléphone. Un geste écoresponsable pour certains, un gadget pour d'autres. Qu'en est-il vraiment ?

Le téléphone solaire et la question de l'écoresponsabilité

La démarche ne serait pas vraiment écologique, si l'on en croit certains qui expliquent que pour la fabrication des cellules photovoltaïques par exemple, la consommation d'énergie grise (à savoir l'énergie nécessaire à leur fabrication, de la production au recyclage) est énorme et loin d'être favorable au bilan énergétique global. Ainsi, il faut quatre années à une cellule pour produire autant d'énergie que celle consommée pour sa fabrication.

Pense-bête : certaines marques de téléphone mobile proposent des coques recyclables, des notices électroniques ou encore des chargeurs basse consommation.

D'où provient le parfum des roses ?

Utilisée depuis l'Antiquité par les parfumeurs, la rose a perdu au fil du temps son odeur. Des chercheurs français ont déterminé un gène à l'origine de son parfum. De quoi peut-être redonner à ces fleurs leurs effluves d'autrefois...



Qu'il est agréable d'humer le doux parfum des roses dans un jardin... Chez le fleuriste, pourtant, leur odeur n'est pas aussi prononcée que celle des vieux rosiers. Pourquoi ? Il est probable que les nombreux croisements effectués par les horticulteurs afin d'obtenir des roses « esthétiquement » parfaites ont eu pour conséquence d'atténuer leurs parfums. Jean-Louis Magnard, de l'Université de Saint-Étienne, et ses collègues ont peut-être une piste pour y remédier : ils ont mis en évidence une nouvelle voie de synthèse de molécules odorantes de la famille des monoterpènes, responsables du parfum des roses. Les scientifiques pensaient qu'il n'existait qu'une seule voie de synthèse de ces monoterpènes, faisant intervenir des enzymes de la famille des terpènes synthases. Toutefois, Jean-Louis Magnard et ses collègues ont mis en évidence une nouvelle voie contrôlée par la Nudix hydrolase, une enzyme encodée par le gène RhNUDX1. Cette enzyme est notamment connue pour intervenir dans l'élimination des éléments toxiques des cellules lors de stress oxydants chez certains végétaux. Elle n'avait, cependant, jamais été associée aux parfums.

Les chercheurs se sont intéressés à deux variétés de roses : la Papa Meilland, remarquable par sa couleur rouge sombre cramoisi et son fort parfum, et la Rouge Meilland, très peu odorante. Ils ont analysé leur transcriptome, l'ensemble des ARN obtenus par la transcription du génome, pour mettre en évidence leurs différences génétiques. Les chercheurs ont ainsi déterminé le degré d'activité des gènes. Il apparaît que l'expression du gène RhNUDX1 est 7583 fois plus élevée dans la Papa Meilland que dans la Rouge Meilland. Ils ont ensuite réitéré l'expérience avec 10 autres variétés de plantes. Mêmes résultats : plus l'expression du gène RhNUDX1 est importante, plus la plante produit de monoterpènes, et donc plus elle est parfumée.

En étudiant la Papa Meilland, les chercheurs ont remarqué que le gène RhNUDX1 est surtout exprimé dans les pétales, d'où émane le parfum de la rose. Son expression est quasi nulle dans les autres parties de la fleur, comme les feuilles, les sépales et les étamines. Ils ont ensuite bloqué l'expression du gène RhNUDX1 dans une variété de roses qui produit de grandes quantités de monoterpène géraniol, la Rosa chinensis. La concentration de ces composés dans les pétales est proportionnelle au niveau d'expression du gène RhNUDX1 : si celui-ci est désactivé, la plante ne produit plus de géraniol. Toutefois, d'autres composés odorants ne sont pas affectés par cette manipulation.

Le gène RhNUDX1 joue ainsi un rôle important dans l'odeur de ces plantes. À terme, les biologistes pourraient l'utiliser comme marqueur pour sélectionner des variétés de roses très parfumées.

Grandir à la ferme protègerait de l'asthme et des allergies

LES ENFANTS grandissant à la ferme sont peu sujets aux allergies et à l'asthme. En contact avec la poussière, le corps humain produirait en effet une protéine, appelée A20, assurant une protection, selon des chercheurs belges.

« À ce stade, nous avons mis en évidence un lien entre la poussière dans les fermes et la protection contre l'asthme et les allergies », a expliqué Bart Lambrecht, professeur de médecine pulmonaire à l'université de Gand, en Belgique. « Pour ce faire, nous avons exposé des souris à de la poussière prélevée dans des fermes en Allemagne et en Suisse. Les tests ont ensuite révélé que ces souris étaient totalement protégées contre l'allergie aux acariens, le cas d'allergie le plus courant chez les humains », a-t-il poursuivi.



Plus précisément, l'étude, publiée dans la revue Science, a montré que la poussière « rend la muqueuse des voies respiratoires moins réactive aux allergènes comme les acariens » en raison d'une protéine baptisée A20. Le corps humain produit naturellement cette protéine lorsqu'il se trouve en contact avec la poussière dans une ferme.

Retrouver la substance active pour développer des traitements

Les chercheurs ont examiné un groupe de 2.000 personnes qui avaient grandi à la ferme et constaté que la grande majorité n'était pas encline aux allergies ou à l'asthme. Le reste souffrait d'une carence en protéine A20. Ceux qui développent des allergies « ont une variation génétique du gène A20 qui entraîne une défaillance de la protéine A20 », selon Bart Lambrecht.

La prochaine étape pour les chercheurs est de trouver la substance active dans la poussière qui apporte cette protection, de manière à pouvoir développer des traitements préventifs contre l'asthme.

« Nous avançons dans la bonne direction pour développer un vaccin contre l'asthme et des traitements contre les allergies [...] mais plusieurs années de recherche seront nécessaires avant qu'ils ne soient disponibles pour les patients », a avancé Hamida Hammad, également professeure à l'université de Gand.

Déforestation : les forêts disparaissent... moins vite

Même si les déforestations se poursuivent, la perte des surfaces forestières s'est ralentie grâce à de nouvelles plantations. C'est l'une des conclusions d'un rapport de la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), publié à l'occasion d'un congrès mondial sur les forêts de la planète qui se tient actuellement à Durban, en Afrique du Sud.



La superficie forestière sur la planète continue de diminuer mais cette disparition s'est faite à un rythme deux fois moins élevé au cours des 25 dernières années, selon un rapport publié lundi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « Même si, à l'échelle mondiale, l'étendue des forêts continue de diminuer alors que la croissance démographique et l'intensification de la demande en nourriture et en terres se poursuivent, le taux de perte nette de forêts a chuté de plus de 50 % » entre 1990 et 2015, révèle le document de la FAO.

Ce rapport a été publié à l'ouverture lundi de la 14e édition du Congrès forestier mondial, qui se tient jusqu'à vendredi dans la ville portuaire de Durban, dans le nord-est de l'Afrique du Sud. En dépit du rapport encourageant de la FAO, la superficie forestière a diminué de 3,1 % en un quart de siècle, passant de 4,128 à 3,999 milliards d'hectares dans le monde.

Un total de 129 millions d'hectares de forêts, une superficie équivalent à celle de l'Afrique du Sud, ont disparu depuis 1990, note l'organisation.

La superficie des forêts plantées continuera d'augmenter

Cependant, le rythme du changement a ralenti de plus de 50 % entre 1990 et 2015 : le taux annuel de perte nette de forêts – qui prend en compte les plantations de nouvelles forêts – est passé de 0,18 % dans les années 1990 à 0,08 % au cours des cinq dernières années. Les principales pertes se sont produites sous les tropiques, particulièrement en Amérique du Sud et en Afrique, bien que le taux dans ces régions ait substantiellement baissé depuis cinq ans, selon le rapport.

Avec la déforestation qui se poursuit, la superficie des forêts naturelles va probablement continuer à diminuer, en particulier dans les régions tropicales, essentiellement à cause du défrichement agricole, prévoit aussi la FAO.

Toutefois, « en raison de la demande croissante pour les produits forestiers et les services environnementaux, la superficie des forêts plantées devrait continuer à augmenter dans les années à venir ». L'évolution générale observée est « positive, avec de nombreux progrès impressionnants dans toutes les régions du globe », y compris dans les forêts tropicales clés d'Amérique du Sud et d'Afrique, estime le directeur général de la FAO, Jose Graziano da Silva. « Cependant, cette tendance positive doit être consolidée », prévient-il.

Quel serait l'effet d'un tsunami en mer Méditerranée ?



LE RISQUE DE TSUNAMI n'est pas propre à l'océan pacifique : la mer Méditerranée qui borde des zones densément peuplées est également menacée par un risque important de tsunami comme en témoigne son histoire tragique. C'est pourquoi, une équipe de chercheurs a développé un modèle pour simuler l'impact de tsunamis générés par des tremblements de terre dans l'est de la mer Méditerranée. Ces premiers résultats mériteraient d'être élargis à l'ensemble des littoraux de la région, bien mal préparés face à ce risque majeur.

Avec le déplacement des plaques tectoniques, des zones de tension se développent, la pression s'accumule et finit par céder sous la forme de tremblements de terre. Certains séismes qui surviennent en mer peuvent engendrer des tsunamis parfois dévastateurs comme en témoignent les tsunamis du 26 décembre 2004 en Indonésie et celui qui a frappé le Japon en mars 2011.

Ces tsunamis se caractérisent par une vague importante qui dégage une énergie colossale : elle ravage alors les littoraux, pénétrant à l'intérieur des terres sur des kilomètres en fonction de la topographie.

La Méditerranée, fortement peuplée, est également une région à risque pour les tsunamis. Depuis le début du XXème siècle, une centaine de tsunamis ont été observés en Méditerranée et dans les mers qui y sont reliées (Mer de Marmara et Mer noire), soit 10 % du total des tsunamis observés sur la planète. En moyenne, un grand tsunami s'y produit environ toutes les 100 ans, principalement à cause des secousses sismiques générées par le glissement de la plaque africaine sous la plaque eurasienne. Or l'enjeu est très fort : plus de 130 millions de personnes vivent sur les côtes. De plus, la vague qui serait générée par un tsunami toucherait rapidement les littoraux vu que la largeur de la mer Méditerranée est relativement faible, ce qui laisserait donc peu de temps pour lancer l'alerte et évacuer les populations.

Pour mieux évaluer l'ampleur du risque, une nouvelle étude, dirigée par Achilleas Samaras, un chercheur grec travaillant à l'université de Bologne (Italie), a modélisé les conséquences d'un tsunami en Méditerranée orientale sur les côtes sud de l'Italie et de la Grèce. Ce programme informatique a pris en compte la profondeur des fonds marins, le trait de côte et la topographie littorale : "Nous simulons la génération de tsunami via les déplacements sismiques soit au fond de la mer ou en surface," explique Samaras. "Le modèle simule ensuite comment ces perturbations - les vagues du tsunami - se propagent et se transforment lorsqu'ils atteignent le littoral et inondent les régions côtières."

Les scientifiques ont exploité des simulations informatiques avec des tremblements de terre de magnitude 7 qui surviendraient, l'un au large des côtes de la Sicile et l'autre au large des côtes de la Crète.

Leurs résultats ont montré que ces deux tsunamis inonderaient toutes les régions situées à moins de 5 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ainsi, même dans le cas de la Crète, une île dont le point culminant se trouve tout de même à 2 456 m, 3,5 kilomètres carrés seraient entièrement submergés.

On pourrait douter de la survenue d'un séisme aussi puissant dans la région méditerranéenne. Et pourtant, l'histoire montre que de tels évènements ont déjà eu lieu. En 365 après JC, un séisme de magnitude 8 à 8,5 a touché la Crète. Conséquence : un important tsunami détruisit plusieurs cités antiques en Grèce, Italie et Egypte, tuant au moins 5 000 personnes rien qu'à Alexandrie.

Plus proche de nous, un séisme de magnitude 7 a frappé la région de Messine en Italie fin 1908, générant un tsunami avec des vagues de plus de 10 mètres et tuant entre 75 000 et 200 000 personnes.

Samaras et son équipe espèrent que leur étude pourra être exploitée par les gouvernements locaux et les personnes vivant le long de la côte méditerranéenne afin de se préparer face à un risque potentiellement très lourd.

Rappelons que le délai incompressible entre le déclenchement d'un événement sismique potentiellement tsunamigène et le lancement de l'alerte est de 15 minutes. En deçà, seule une bonne préparation de la population est efficace, qui sait qu'après un fort tremblement de terre elle doit quitter la côte et se réfugier sur les hauteurs.

Le risque tsunami pour les côtes françaises

"La menace pour les côtes françaises vient principalement de la sismicité le long des côtes algériennes où les vagues du tsunami arrivent sur les côtes françaises avec un délais de 1 h à 2 h par rapport au déclenchement du séisme. L'autre menace est associée à la sismicité de la mer Ligure où dans ce cas les côtes françaises sont en situation de champ proche avec une possibilité d'arrivée des vagues en moins de 10 minutes" (CENALT).

C'est dans ce cadre que la France s'est dotée depuis 2012 du CENALT, le CENtre d'Alerte aux Tsunamis dont la mission est de surveiller les forts séismes et les tsunamis survenant en Méditerranée occidentale et dans l'Atlantique nord-est puis d'alerter la sécurité civile en cas de risque de tsunami.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Crèche

Crèche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



Condoléances

L'ensemble du personnel Espace Cuisine présente ses sincères condoléances à leurs collègues Monsieur et Madame Berkani Salah et Sarah, suite au décès de la mère et belle-mère madame

Berkani Yamina

que Dieu le tout puissant l'accueil dans son vaste paradis.

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Anticellulite fait maison



Les résultats sont visibles dès 7 jours Il n'y a rien de plus facile que de faire ses propres crèmes, de façon entièrement naturelle. Ces crèmes sont généralement incroyablement plus efficaces que les crèmes de marque achetées en magasin. Nous vous proposons de faire cette crème anticellulite maison, les premiers résultats devraient être visibles dès 7 jours. Ingrédients:

_ 100 ml de crème hydratante pour bébé
_ 20 gouttes d'huile essentielle d'orange
_ 3-5 gouttes d'huile essentielle de cannelle

La crème pour bébé ne contient pas de produits chimiques ou d'autres substances nocives. Les experts de beauté disent que l'huile essentielle d'agrumes est un excellent anticellulite. Vous pouvez utiliser l'huile essentielle de l'agrume de votre choix. Mettez tous les ingrédients dans un bocal et remuez jusqu'à ce qu'ils soient tous bien mélangés. Vous ne devez pas utiliser plus de 5 gouttes d'huile essentielle de cannelle. Laissez reposer de 8 à 10 heures avant de l'appliquer. Il suffit juste de mélanger à nouveau avant utilisation et ne pas oublier de bien refermer le bocal après chaque utilisation.

Faire le plein de vitamines au quotidien





Les vitamines sont essentielles pour une bonne santé. Où les trouver, comment les préserver... Découvrez les astuces pratiques pour faire facilement le plein chaque jour. Pour faire le plein de vitamines au quotidien, la première règle de base à respecter est de manger varié et équilibré. En effet, chaque aliment apporte des vitamines particulières et c'est en mangeant de tout que l'on a le plus de chances de combler ses besoins journaliers !

- La vitamine A se trouve dans le foie, les produits laitiers, le jaune d'oeuf ainsi que dans de nombreux fruits et légumes de couleur orange (sous forme de bêta-carotène) comme la carotte, la pêche, le potiron... Elle est essentielle à une bonne vision, à la croissance, aux défenses immunitaires. Elle a également une action anticancer et antivieillissement.

- Les vitamines du groupe B se trouvent dans la viande, les produits laitiers, les céréales, les levures, les fruits secs... Elles participent notamment à l'assimilation des sucres, à l'équilibre du système nerveux ou à la bonne santé de la peau.

- La vitamine C se trouve dans de nombreux fruits et légumes (agrumes, kiwis, persil...) mais aussi dans le foie et dans certains poissons comme le saumon ou le thon. Elle booste la résistance de l'organisme, freine le vieillissement, participe à la prévention du cancer...

- La vitamine D est la vitamine du soleil. Elle est synthétisée quand on s'expose au soleil. On la trouve également dans les céréales, certaines huiles de foie de poisson. Elle participe à la solidité des os et des dents.

- La vitamine E se trouve dans les viandes, les oeufs, les produits laitiers, les huiles, les fruits secs... Elle prévient le vieillissement, le cancer, les maladies cardiovasculaires...

DES HABITUDES COURANTES QUI NUISENT À VOTRE CŒUR !!



Le cœur est l'organe de base dans votre corps qui peut avoir les pires conséquences s'il faiblit. Vous trouvez les habitudes qui sont les plus dommageables pour votre cœur:

-Le sel provoque l'hypertension, augmente notre tension, et, petit à petit, cela devient une bombe à retardement pour votre cœur. - Le stress et de l'anxiété - Le manque d'exercice et l'obésité - Souvenez-vous que manger c'est nous alimenter, offrir à notre corps ce dont il a besoin et ce qui est bon pour lui et éviter les plats préparés industriels - Ne pas dormir entraîne un déséquilibre hormonal qui touche directement notre cœur, Il est essentiel de dormir entre 7 et 8 heures par nuit.

- N'hésitez pas, arrêter de fumer

POINTS NOIRS :



Que faire contre les points noirs ?

*Pour lutter contre les points noirs, il existe de très vieux remèdes de grand-mère. Découvrez 2 astuces naturelles pour enfin se débarrasser de l'excès de sébum de la peau.

La pomme de terre Coupez une pomme de terre non traitée en rondelles. Appliquez directement une rondelle sur vos points noirs tout en massant. A renouveler 2 à 3 fois par jour.

*Cette astuce permet d'éliminer l'excès de sébum de la peau. Le citron Coupez un citron en deux. Prenez un coton tige, puis imbibez-le de jus de citron. Tamponnez les zones à points noirs de votre visage. A faire 2 à 3 fois par jour pendant une semaine.

COMMENT SE DÉBARRASSER NATURELLEMENT DE L'AMYGDALITE ET DES MAUX DE GORGE EN SEULEMENT 4 HEURES!

Si vous avez un rhume, des maux de gorge ou une angine persistants ces temps-ci, ce puissant remède fait maison est très efficace. Vous pensez peut-être que vous avez tout essayé pour guérir, mais ce remède vous permettra de guérir en seulement quatre heures. Vous devez juste suivre ces 4 simples étapes:

Faites cuire 80 g de graines de cumin dans 200 ml d'eau pendant 15 minutes. Vous obtiendrez un mélange qui ressemble à du café moulu.

Filtrez le mélange et ajoutez 50 ml d'eau, puis faites cuire à nouveau jusqu'à ce que le liquide bouille.

Après quelques minutes, enlevez le mélange du feu et laissez refroidir, puis ajoutez une cuillère à soupe de cognac.

Prenez une cuillère à soupe de ce mélange toutes les demi-heures. Après deux heures, vous devriez vous sentir plus soulagé, la douleur va disparaître mais vous devez continuer la procédure pendant 4 heures, c'est à dire 8 fois. En cas de grand rhume, il est permis de répéter cette thérapie deux fois.



Poulet farci

Ingredients

pour le poulet
1 sachet de safran en poudre
½ c à c de noix de muscade en poudre
1 c à s de lait tiède
un poulet entier
6 c à s de beure clarifié (ou de beurre)
5 c à s d'eau chaude
pour la farce
3 oignons moyens finement hachés
2 piments verts frais, hachés
50 g de raisins secs ramollis dans l'eau
2 c à s de poudre d'amandes
3 oeufs durs grossièrement hachés et sel
pour la masala
4 échalotes hachées
2 gousses d'ail écrasées
1 c à c de poudre aux cinq épices
4 à 6 gousses de cardamome verte
½ c à c de curcuma



1 c à c de poivre noir fraichement moulu
2 c à s de yaourt nature
50 g de noix de coco sèche, râpée et grillée

Les étapes:

préparez le poulet
Mélangez le safran, la muscade et le lait, à l'aide d'un pinceau, enduisez l'intérieur du poulet et la peau du mélange.
faites chauffer 4 c à s de beurre clarifié dans une cocotte, et faites revenir le poulet sur tous les cotés afin qu'il soit bien saisi
enlevez et tentez au chaud
préparez la farce
pour la farce, faites frire les oignons, les piments et les raisins 2 à 3 minutes dans le même beurre clarifié
retirez du feu, laissez refroidir et ajoutez les amande en poudre, les abricots, les oeufs hachés et le sel
farcissez le poulet de ce mélange
préparez le masala
faites chauffer le reste du beurre clarifié dans une casserole épaisse et faites revenir tous les ingrédients du masala, excepté la noix de coco, pendant 2 ou 3 minutes à feu doux
Ajoutez l'eau
posez le poulet sur un lit de masala, couvrez la casserole est faites cuire jusqu'à ce que le poulet soit tendre
sortez le poulet de la casserole et tenez-le au chaud
remettez la casserole sur le feu et faites cuire afin d'épaissir le masala
versez alors sur le poulet
ajoutez de la noix de coco râpée et servez chaud

MAAKOUDA

Ingredients

4 pommes de terre découpées en cubes
entre 1 ou 2 oeufs en fonction de leur taille
un mélange de persil et de coriandre ciselée
2 gousses d'ail (plus ou moins)
1 cuillère à soupe de cumin
du sel et du poivre
un peu de farine

Les étapes:

Laver et pocher les pommes de terre dans de l'eau salée puis les réduire en purée avec un moulin ou en les écrasant avec une fourchette (n'utilisez jamais de mixer pour ça)
Disposer la purée obtenue dans un saladier, y ajouter un œuf, le persil, la coriandre, l'ail écrasé, le cumin. Saler, poivrer et mélanger le tout.
PS: si la pâte obtenue est trop sèche, ajoutez un peu d'œuf



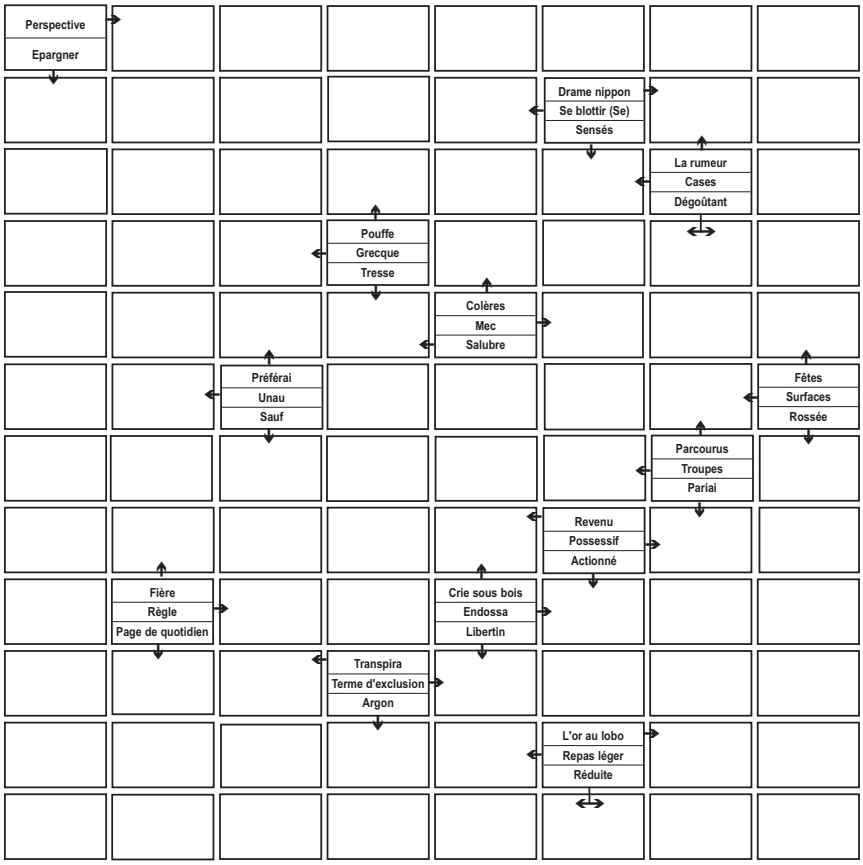
Confectionner des boulettes avec la purée et les aplatir légèrement avec les doigts. Les tremper une à une dans un bol contenant la farine

Prendre soin de bien enlever l'excédant de farine en tapotant légèrement les maâkoudas.

Dans une friture très chaude, plonger les maâkoudas et les faire dorer des deux côtés.

Remarques: l'huile utilisée doit être brulante , 190°C

Mots fléchés n° 1217



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1216

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

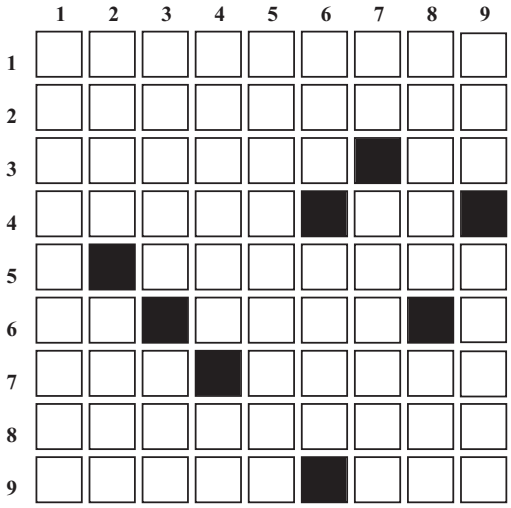
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1217



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1216

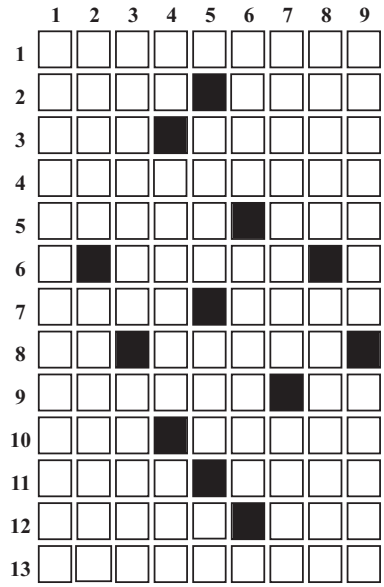
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1217



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1216

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

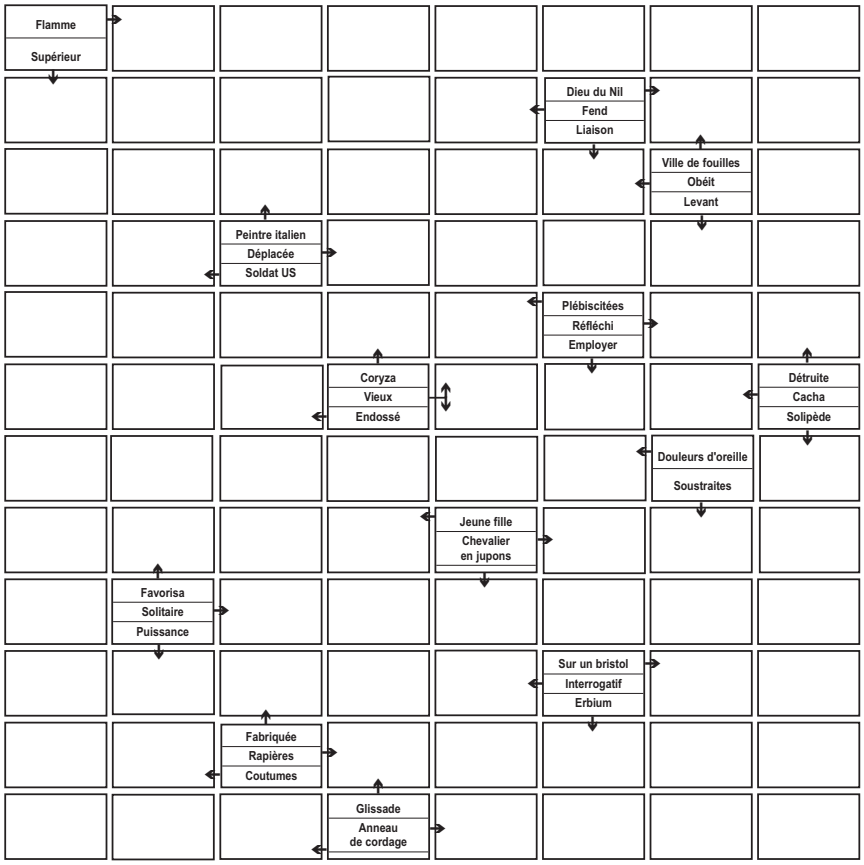
	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

Mots fléchés n° 1207



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1206

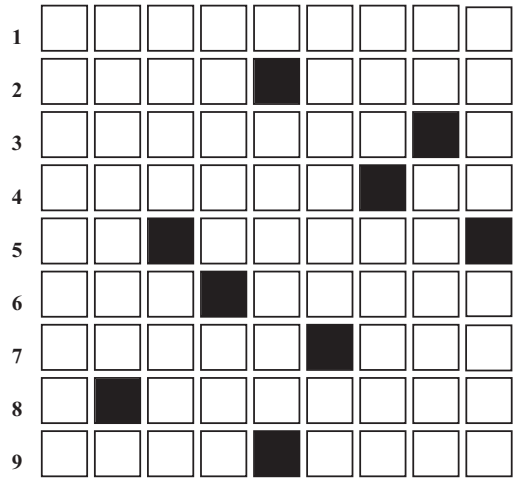
Horizontalement

OBSTRUER
PROIE - XI
PAIRES - M
OVE - RAPE
ROSSA - AS
TU - USER -
UREE - VIE
NEVES - EN
I - ASILES
TAS - RA - I
ERES - VAL
- TENTERA

Verticalement

OPPORTUNITE -
BRAVOURE - ART
SOIES - EVASEE
TIR - SUEES - SN
REERAS - SIR - T
U - SA - EV - LAVE
EX - PARIEE - AR
RIMES - ENSILA

Mots croisés 9/9 n° 1207



SOLUTION N° 1206

HORIZONTALEMENT

PETRIRONS
ETIER - ROI
CERTAIN - T
TSAR - RACE
O - DODU - AS
RUE - ONAN -
ASSIS - INO
LU - DALLER
ESSAIE - SE

VERTICALEMENT

PECTORALE
ETES - USUS
TIRADES - S
RETRO - IDA
IRA - DOSAI
R - IRUN - LE
ORNA - AIL -
NO - CANNES
SITES - ORE

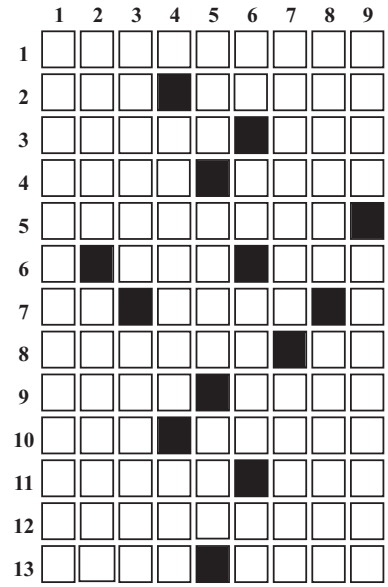
HORIZONTALEMENT

1. Renouvellement d'expérience - 2. Gardien de but - Embellit - 3. Retombée dans l'hérésie - 4. Pour percer le cuir - Démonstratif - 5. C'est-à-dire - Bondit - 6. Catégorique - Se développa - 7. Fabuliste grec - Pomme - 8. Transmission - 9. Epreuve - Petite baie.

VERTICALEMENT

1. Alimentent les volatiles - 2. Contenus d'un ustensile de cuisine - 3. Oiseau échassier Imitations -- 4. Empressements - Explosion - 5. Droits d'autoroute - 6 - Riche - Possessif - 7. Dans la poche d'un Danois - Convoi - 8. Le premier d'une série - Congé - 9. Ecuyer - Le premier venu.

Mots croisés 9/13 n° 1207



HORIZONTALEMENT

1. Reproduites sur papier - 2. Venue au monde - Boit avidement - 3. Fis un choix - Père de lente - 4. Sou, radis - Genre musical - 5. Transports - 6. Stable - Accessoire de Golf - 7. Réfléchi - Moitié de canard - 8. Trace - Première note - 9. Huileux - Souhait - 10. Chevalier ambigu - Capituler - 11. Atterri sur un astre - Existe vraiment - 12. Amas diffus - 13. Extrêmement - Aurochs.

VERTICALEMENT

1. Rigoriste - 2. Téléostéen - Inscrire dans un parti - 3. Mis en couleurs - Fleuve européen - 4. Calmés - Déshabillés - 5. Pronom personnel - Bruit de branche cassée - Il orne la paupière - 6. Possessif - Chemises brunes - Masse dure - Epinglé - 7. Emmène - Fumet - 8. S'adopte parfaitement - Héra, par exemple - 9. Comme un ermite - Diminués.

SOLUTION N° 1206

HORIZONTALEMENT

RENTABLES
ETIRER - LI
V - DERIDER
EN - VESUVE
NOTE - ERE -
DUO - RECUL
INNEE - IRA
COGNER - SI
AU - FLOP - S
T - ROSSEES
ETAU - ETRE
URTICAIRE
RIS - FUTES

VERTICALEMENT

REVENDICATEUR
ET - NOUNOU -
TRI
NID - TONG -
RATS
TREVE - ENFOUI
- AERE - REELS -
CF
BRISEE -
ROSEAU
L - DURCI -
PETIT
ELEVEURS -
ERRE
SIRE - LAISSEES

SODUKU 136

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1	9				3		2	
	8			4	9	7	6	
		3		6			1	
	3		9					2
9		2		1		3		
		8			7	4		
	6		8			8		5
8					5		4	1
3			2	9		6		



SOLUTIONS

8	4	6	9	5	3	2	7	1
9	1	5	2	7	4	6	8	3
2	3	7	1	6	8	4	9	5
6	8	1	3	4	9	5	2	7
7	2	9	8	1	5	3	6	4
4	5	3	7	2	6	9	1	8
1	9	2	5	3	7	8	4	6
5	7	4	6	8	2	1	3	9
3	6	8	4	9	1	7	5	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



23e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS DE FOOTBALL:

L'O Médéa pour reprendre seul les commandes

L'Olympique de Médéa, actuel co-leader de la Ligue 2 Mobilis de football avec le CA Batna, pourrait s'emparer seul de la tête du classement en cas de victoire contre la JSM Béjaïa, vendredi pour le compte de la 23e journée, au moment où son principal concurrent pour le leadership, le CAB, se rendra chez l'OM Arzew qui lutte pour le maintien.

L'OM, qui reste sur une défaite amère chez le CAB (2-0) au cours de la précédente journée, devrait profiter, en effet, des nombreuses conditions favorables que lui procurera cette 23e journée pour renouer avec la victoire et éventuellement, s'emparer seul de la première place. Outre l'avantage du terrain et le soutien du public, l'OM aura, en effet, pour adversaire une équipe de Bejaia en très mauvaise posture, qui reste sur une série noire de 7 matchs sans victoire. Autre avantage pour l'OM, le difficile déplacement de son concurrent direct le CAB chez l'OM Arzew, qui reste sur une brillante victoire (2-1) en déplacement contre la JSMB et qui cherchera probablement à profiter de l'avantage du terrain pour enchaîner un 2e succès de rang et s'éloigner ainsi un peu plus de la zone de turbulences. L'USM Bel Abbes (3e) qui a laissé filer une excellente occasion de prendre seul le fauteuil de leader après le nul concédé face au CA Bordj Bou Arreridj (1-1) mardi en clôture de la 22e journée, se rendra samedi à Hadjout pour affronter la lanterne rouge à huis clos. Une aubaine pour les hommes de Benyelles de renouer avec la victoire. Les autres duels de cette 23e journée, notamment, MC El Eulma - JSM Skikda, MC Saïda - ASO Chlef et Paradou AC - US Chaouia s'annoncent assez équilibrés, entre clubs de milieu de tableau, dont les niveaux se valent. Les matchs de l'AS Khroub (14e) et du CRB Aïn Fekroun (15e) s'annoncent comme les plus difficiles, car appelés à se



déplacer respectivement chez le CA Bordj Bou Arréridj (7e) et l'Amel Boussaâda (13e), où il leur sera probablement difficile de récolter des points.

VENDREDI, À 15H00 :
A Oran (Stade Bouakeul) :
OM Arzew - CA Batna
A Médéa (Stade Imam Lyès) :
Olympique de Médéa - JSM Béjaïa
A Saïda (Stade Bracci) : MC Saïda - ASO Chlef
A B.B.A. (Stade du 20-Août 1955) : CA Bordj Bou Arréridj - AS Khroub
A Alger (20-Août 1955) :
Paradou AC - US Chaouia
A Boussaâda (Stade Abdelatif Mokhtar) :
Amel Boussaâda - CRB Aïn Fekroun
A El Eulma (Stade Messaoud Zougar) :
MC El Eulma - JSM Skikda
Samedi, à 15h00 :
A Hadjout (Stade du 5 Juillet) : USMM Hadjout - USM Bel-Abbès (huis clos)

LIGUE DES CHAMPIONS (2e TOUR/ALLER) ETOILE DU CONGO-ES SÉTIF :

Djabou dispensé du voyage à Brazzaville

LE MILIEU de terrain offensif de l'E Sétif (Ligue1 algérienne de football) Abdelmoumen Djabou a été dispensé du match aller du 2e tour de la Ligue des champions d'Afrique prévu dimanche prochain à Brazzaville face à l'Etoile du Congo, a appris l'APS mercredi auprès de la direction. «Djabou est encore à court sur le plan physique, le staff technique a décidé de le ménager à l'occasion de cette rencontre», a affirmé à l'APS le président du conseil d'administration du club Azzedine Arab. Touché au genou en mai 2015 alors qu'il portait les couleurs du Club
Africain (Ligue 1/Tunisie) Djabou a dû passer sur le billard en raison d'une méchante blessure au genou. Il a repris la compétition en février dernier. L'ES Sétif effectue ce mercredi le déplacement à Brazzaville, via Casablanca (Maroc), avec un moral à plat suite au deuxième revers de rang concédé mardi à Blida face à l'USMB (2-1) dans le cadre de la 22e journée du championnat. Les Sétifiens ont été éliminés vendredi dernier en 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie par l'USM Bel-Abbes (3-1). La seconde manche face aux Congolais se jouera le samedi 19 mars au
stade du 8 mai 1945 à partir de 18h00. La deuxième équipe algérienne engagée dans cette épreuve, le MO Béjaïa affrontera les Tunisiens du Club Africain avec un match aller prévu
à Tunis le samedi 12 mars (17h00), alors que la manche retour se jouera au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa le dimanche 20 mars à 18h00. Le 3e tour, avant la phase de poules, est prévu en avril prochain (aller: 8, 9, 10/ retour : 19, 20)

COUPE DE LA CAF (2E TOUR/ALLER) NASARAWA-CS CONSTANTINE : ZEGHDOUD «APPRÉHENDE» LE VOYAGE D'ABUJA

L'ENTRAINEUR ADJOINT du CSC Mounir Zeghdoud n'a pas caché mercredi ses appréhensions, à la veille du déplacement de son équipe à Abuja pour affronter dimanche prochain les Nigérians de Nasarawa en match aller du 2e tour de la Coupe de la Confédération (CAF). «Nous allons effectuer le voyage au Nigeria avec l'intention de repartir avec un bon résultat, en dépit des nombreuses défections auxquelles on doit faire face. Notre mission sera délicate d'autant que le match va se jouer dans des conditions difficiles, nous devons gérer à notre manière cette première manche», a affirmé à l'APS le N.2 du staff technique des «Sanafir». Les coéquipiers de Zineddine Mekkaoui s'envoleront dans la nuit de mercredi à jeudi, à 2h00 du matin à destination d'Istanbul (Turquie) avant de rallier un peu plus tard dans la journée Abuja. Exempt du tour préliminaire, le CSC a hérité des Nigérians de Nasarawa qui ont passé l'écueil des Sénégalais de Génération Foot (aller 2-1, retour 0-0). «Pas moins de sept joueurs vont manquer à l'appel, il s'agit de Mellouli et Cherfa non qualifiés, alors que Remache, Aksas, Anane, Bellakhdar et Meghni souffrent de diverses blessures», a ajouté Zeghdoud. Le CSC, qui reste sur une défaite concédée samedi dernier à Alger face à l'USM Harrach (1-0), jouera le match retour entre le 18 et le 20 mars au stade Chahid-Hamlaoui. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le MC Oran, affrontera les Ivoiriens du SC Gagnoa. Le match aller se jouera samedi prochain à Oran, alors que la manche retour est fixée au samedi 19 mars à Abidjan.

CHAMPIONNAT AMATEUR/AFFAIRE CRVM-USMAN : LES SANCTIONS RÉDUITES PARTIELLEMENT

LA COMMISSION de recours de la Fédération algérienne de football (FAF), réunie mardi, a réduit partiellement les sanctions prises en première instance à l'encontre du CR Village Moussa et de l'USM Annaba après les incidents qui ont émaillé le match des deux équipes vendredi en championnat d'Algérie amateur, indique la LNFA. Le match, qui n'était pas allé à son terme, sera «rejoué à huis clos sur terrain neutre à désigner par la Ligue nationale du football amateur (LNFA) dans un délai n'excédant pas 15 jours», précise la même source sur son site. Par ailleurs, la sanction de huis clos jusqu'à la fin de la saison prise à l'encontre des deux équipes «a été réduite à quatre matchs dont deux avec sursis», tout en infligeant une amende de 240.000 DA à l'encontre de chaque équipe. Ces décisions interviennent après seulement 24 heures du verdict prononcé par la commission de discipline de la LNFA qui avait décidé «mach perdu pour les deux équipes», accompagné d'une sanction de huis clos jusqu'à la fin de la saison.

FOOTBALL : LA FAF ET LE CNMS SIGNENT UN CONTRAT DE PARTENARIAT

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a signé un contrat de partenariat avec le Centre national de la médecine du Sport (CNMS), indique l'instance footballistique sur son site officielle. Ce contrat a été paraphé mardi par le Président de la FAF Mohamed Raouraoua et le Directeur Général du CNMS, Boulenouar Messaoud lors d'une cérémonie organisée au Centre Technique National de la FAF à Sidi Moussa, précise la même source. Ce partenariat consiste «à la prise en charge médico-sportive, biologique, bucco-dentaire et cardiologique des joueurs évoluant dans les différents championnats et les équipes nationales», ajoute-on encore. La FAF est lié également par d'autres contrats du genre avec le Centre hospitalier universitaire de Hussein-Dey (Alger), ainsi que le Centre Aspitar
de Qatar.

JUDO : REBAHI ET DAHMANI NOMMÉS À LA TÊTE DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE SENIOR DAMES

LES ENTRAÎNEURS Omar Rebahi et Meziane Dahmani ont été nommés à la tête de la sélection algérienne senior dames de judo, en remplacement du coach démissionnaire, Ahmed Moussa, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). «Nous avons privilégié la piste Omar Rebahi et Meziane Dahmani pour la succession de l'entraîneur démissionnaire, Ahmed Moussa, car ils étaient en charge de la sélection juniors, dont la plupart des athlètes composent
l'actuelle sélection seniors. Ils les connaissent donc parfaitement bien et après mûre réflexion, la fédération a considéré que cet avantage pouvait constituer un gage de réussite» a indiqué le Directeur technique national (DTN) Samir Sebaâ. 2016 est, en effet, une année olympique. La FAJ a donc tenu à mettre toutes les chances du côté de la sélection nationale dames en vue d'une éventuelle qualification aux JO de Rio, sans oublier les Championnats d'Afrique de la discipline, prévus en avril prochain en Tunisie.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:22	12:39	15:59	18:35	19:52
CONSTANTINE	05:27	12:44	16:04	18:40	19:57
ALGER	05:41	12:58	16:17	18:54	20:11
OUARGLA	05:35	12:49	16:11	18:47	19:59
CHLEF	05:48	13:05	16:25	19:01	20:18
MOSTAGANEM	05:54	13:10	16:30	19:06	20:22
ORAN	05:57	13:13	16:33	19:09	20:25

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5420 - JEUDI 30 JOUMADA AL OULA 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	15°	8°
Oran	17°	6°
Constantine	11°	2°
Ouargla	18°	5°

GUELMA

LE CALVAIRE DES MÈRES TRAVAILLEUSES

La gent féminine contribue efficacement au développement du pays et certains secteurs enregistrent une majorité dans leurs effectifs, à l'image de l'enseignement, de la santé et l'administration publique. Toutefois, cet élan est quelque peu freiné, puisque la mère travailleuse est toujours hantée par la sécurité, le bien-être et la santé de ses enfants en bas-âge dont elle doit se séparer durant la journée.

Tiraillée par ses obligations professionnelles et familiales, elle use de mille et une astuces pour se tirer d'affaire, et c'est loin d'être une sinécure ! Contrairement aux pays d'outre-mer et même voisins, nous enregistrons un certain retard quant aux structures appelées à accueillir les bébés, enfants en bas-âge dans des conditions idoines.

Cependant, certaines institutions étatiques, dont Sonatrach, la Défense nationale, la Sûreté nationale, ont pris en charge ce volet sensible en réalisant des crèches destinées aux enfants de leur personnel féminin et où exercent des puéricultrices expérimentées. A Guelma, L' APC dispose de deux crèches, sises Cité Bensouilah et Place des martyrs, aux abords de la mosquée Abdelhamid Benbadis. Celles-ci accueillent chacune plus d'une



centaine de bambins âgés au minimum de trois ans, sachant que les frais d'inscriptions oscillent entre deux mille et trois mille dinars par mois.

Saisissant l'opportunité de ce créneau juteux, des hommes d'affaires s'y sont investis en édifiant des établissements agréés par les pouvoirs publics, et qui poussent comme des champignons puisque la demande devient croissante au fil des ans.

Les parents déposent chaque matin leur progéniture dans ces garderies qui proposent plusieurs formules, à savoir prise en charge pour la matinée, demi-pension, tétées, sieste, jeux éducatifs, etc ... Cependant, seuls les couples aisés sont concernés car les frais d'inscription varient entre trois mille et cinq mille dinars par mois .Chaque matin, qu'il pleuve, vente ou neige, les parents emmaillotent dans des couvertures leurs nourrissons et se rendent à pied, par bus ou en voiture vers ces structures d'accueil et surtout auprès des nourrices qui possèdent une certaine expérience dans ce domaine. D'une manière générale, ce sont des femmes issues de milieux modestes qui acceptent cette fonction délicate et sensible qu'elles remplissent avec abnégation, sachant qu'elles s'occupent de deux ou trois bébés à raison de deux mille dinars chacun.

De toute évidence, les mères travailleuses se séparent de leurs nourrissons pendant la journée, la mort dans l'âme, car elles appréhendent de fâcheux accidents. Il est reconnu que rien ne peut remplacer l'affection et l'amour d'une maman !

N. Haddad

HAUSSE DES TARIFS DU TRANSPORT DE VOYAGEURS À AMIZOUR

Les transporteurs interdits de passage sur la RN 75

DES VILLAGEOIS de Merdj Ouamane, dans la municipalité d'Amizour, ont empêché hier les transporteurs de travailler après la hausse du prix du ticket décidée, selon eux, «illégalement».

Les mécontents ont organisé un barrage filtrant sur la RN 75 au lieu-dit «La cité», renvoyant les transporteurs et obligeant les voyageurs à descendre.

Les manifestants estiment que «les transporteurs ont profité du nouvel arrêté et ont augmenté les prix , alors qu'ils ne sont pas concernés du moment que la distance reliant Amizour et Béjaïa n'est que de 25 km et celle reliant Merdj Ouamane et le chef-lieu communal d'Amizour est de 5 km.

«Les transporteurs d'Amizour se sont rapprochés récemment des autorités du secteur afin de leur demander des baisses d'impôts et une réduction du tarif d'accès à la gare routière», mais sans obtenir gain de cause, alors qu'ils ont décidé de hausser le prix du ticket de 5 DA pour amortir leurs charges», nous dit un élu avec qui nous avons pris attache hier.

A l'heure où nous mettons sous presse, les transporteurs sont toujours filtrés, alors qu'une réunion a lieu entre les différents acteurs concernés, dont les manifestants, le chef de daïra, le P/APC et les transporteurs, afin de trouver une solution pour lever le blocus.

N. B.

CÉLÉBRATION DU 8 MARS

La fête de la femme s'est poursuivie hier à Tizi Ouzou

LA FÊTE de la femme s'est poursuivie hier à Tizi Ouzou. Au menu festif, conférences, galas artistiques, expositions-vente de livres et objets traditionnels, notamment le vêtement féminin et la poterie. C'est une véritable marée humaine qui, en dépit de l'incessante bruine, a convergé vers la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, espace qui a abrité ce rendez-vous annuel et d'une dimension internationale. Il faut reconnaître cependant que c'est bel et bien le gala artistique qui a surtout attiré la gent féminine, au grand dam de nombreuses femmes intellectuelles auraient présentes sur ces lieux, qui préféré voir toutes ces femmes, les jeunes notamment, s'intéresser aussi au volet scientifique et politique. Hélas, des remarques en l'air.

Les femmes, dans leur majorité écrasante, ont préféré les chants et musiques aux discours, quand bien même d'une grande portée scientifique et intellectuelle. A relever également que la conférence animée dans la salle « le Petit Théâtre » par des universitaires, à l'instar de Mme Sabiha Djouahar, Mme Cherifa Ould-Chikh et Mme Nadia Seblki, a été dérangée à maintes reprises par certaines femmes âgées lesquelles ont jugé opportun de faire des observations à l'endroit de certaines jeunes filles. Certaines se sont aussi « octroyé» le droit de monter sur scène pour lire à l'assistance leurs poèmes. Conformément à une déclaration du parti socialiste américain et que c'est le 29 février 1910 que la première journée de la femme a été célébrée sur l'ensemble du territoire américain. En 1910, l'Internationale socialiste, réunie à Copenhague (Danemark), instaura la journée de la femme et à caractère international. (….). En 1975, lors de l'année internationale de la femme, l'ONU commence à célébrer la journée internationale de la femme le 8 mars (…) ».

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Le trait de Sidou



GTAC 2016 : UNE ÉQUIPE OOREDOO PARMI LES PARTICIPANTS

Ooredoo Sponsor Officiel du Maillot Rouge du Grand Tour d'Algérie de Cyclisme 2016

POUR LA QUATRIÈME année consécutive, Ooredoo, Partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Cyclisme, est le Sponsor Officiel du Maillot Rouge (meilleur sprinter) du Grand Tour d'Algérie de Cyclisme 2016 (GTAC) qui se déroule jusqu'au 28 mars 2016. Cette édition du GTAC 2016, la plus longue course cycliste au monde en durée de compétition, regroupe plus de 140 cyclistes de 21 pays, dont une équipe Ooredoo représentée par les athlètes de l'équipe nationale de cyclisme. Tout au long de cette aventure sportive, les cyclistes vont allier compétition et découverte touristique en sillonnant plusieurs wilayas du pays. Le parcours de cette année s'étale sur 6 villes étoiles à savoir Alger d'où a été donné le Top Départ, Oran, Blida, Sétif, Constantine et Annaba. A travers le sponsoring de cet événement international, Ooredoo confirme une fois de plus, son statut de Premier sponsor du sport national et affirme sa volonté de promouvoir la pratique sportive dans ses diverses disciplines en Algérie.